Auvergne, Puy-de-Dôme
Clermont-Ferrand

Grand ensemble du quartier Saint-Jacques nord de Clermont-Ferrand

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002572
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : grand ensemble
Appellation : Saint-Jacques
Parties constituantes non étudiées : supermarché, immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, EW, 90, 136, 138, 139, 140, 145, 257, 292, 321, 328, 333-335 ; 2017, HI, 86, 90, 91, 119, ; 2017, EZ, 93, 187-189 ; 2017, EX, 377, 397, 463-476, 480-489, 491-514, 526

Historique

Bernadette Combabessou, dans son étude sur le plateau Saint-Jacques, écrit : "Les premières constructions apparaissent au début du XXe siècle, le long du chemin d'Aubière ; mais les canalisations d'eau, de gaz et d'égouts ne font vraiment leur apparition qu'après la première guerre mondiale." Entre les deux guerres l'Office municipal d'HBM y élève ainsi trois cités-jardins. Jusqu'en 1954, la croissance est extrêmement lente.
Le 6 mai 1955 le conseil municipal de Clermont-Ferrand se prononce en faveur d'une sollicitation de l'Office municipal d'HLM afin qu'il obtienne l'agrément d'un programme "réservé ou industrialisé prévu par la loi du 24 mai 1951". En septembre de la même année, une première maquette du Secteur est réalisée par Georges Bovet, architecte des Bâtiments civils et palais nationaux, Grand prix de Rome, nommé architecte en chef de l'opération par le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, et son collaborateur, l'architecte-urbaniste Jean Royer.
Le Secteur doit être réalisé en trois tranches.
De nombreuses transformations du projet initial s'ensuivent, aboutissant néanmoins à la délivrance d'un premier permis de construire (correspondant à la première tranche) le 29 juillet 1958, un second le 6 novembre 1961 et le dernier le le 10 octobre 1974.
On peut considérer comme close la mise en place du Secteur industrialisé en 1977 avec la mise en location par l'Office municipal d'HLM des 654 logements de la troisième tranche.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1955 (daté par source), 1958 (daté par source), 1961 (daté par source), 1974 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Bovet (architecte urbaniste, attribution par source), Jean Royer (architecte urbaniste, attribution par source), Georges Lescher (architecte, attribution par source), Elie ? Marquet (architecte, attribution par source)

Description

Le plateau Saint-Jacques, sur lequel le grand ensemble a été édifié, est décrit ainsi par B. Combabessou : "Entre la branche sud de la vallée de la Tiretaine et la vallée de l'Artière, la longue coulée basaltique, descendue de Gravenoire par Beaumont, s'étale largement pour former le plateau Saint-Jacques [...], le plateau offre une surface modérément ondulée, qui domine d'environ 25 à 30 m les deux vallées qui l'encadrent. Il s'agissait autrefois d'une zone rurale de banlieue, toute en vignes ou

en petits enclos possédés par les Clermontois [...]. En fait, le plateau a été colonisé à partir des voies qui le traversaient : route de Romagnat à l'est, avenue d'Aubière, rue de l'Oradou à sa périphérie occidentale [...]."
Le terrain destiné à la construction du grand ensemble n'a pas fait l'objet d'un remembrement. L'acquisition d'une multitude de parcelles par l'Office municipal d'HLM a été nécessaire. Ce Secteur industrialisé est actuellement repérable sur six lieux d'implantation disjoints.
En tout, 32 immeubles ont été élevés, sous la forme de barres (dont une de 320 m de long), de tours (dont une de 20 étages) et de tours-plots (moins élancées que de véritables tours).
Le procédé industriel Costa magna a été mis en oeuvre au moins pour la première campagne de construction, comme l'a adopté, par exemple, Emile Aillaud pour le grand ensemble célèbre de La Grande-Borne (Essonne) entre 1967 et 1971. Il s'agit de façades et de refends porteurs longitudinaux préfabriqués en béton et terre cuite.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé, enduit ; brique, maçonnerie
Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture
Plan : plan régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 4 étages carrés, 8 étages carrés, 10 étages carrés, 14 étages carrés, 20 étages carrés
Couvrements : dalle de béton
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu ;
Autres organes de circulations : ascenseur
Jardins : groupe d'arbres, pelouse

Dimensions

Mesures : : NaN

Statut, intérêt et protection

L'immeuble du 2-24 rue Henry-Andraud, celui du 1-3 allée des Dômes et e 5 boulevard Winston-Churchill seront démolis à partir de 2021.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal (Propriété de l'Office municipal d'HLM, à l'origine. Propriété du bailleur social nouvellement restructuré Assemblia (fusion de Logidôme et SEAU) en 2020.)

Mesurer l'écart entre le souhaité et le possible, entre les ambitions et les réalisations

*Avertissement : ce dossier a été réalisé en partie dans les conditions liées à la pandémie de 2020-2021*1.

"Il faut mesurer l'écart entre le souhaité et le possible, entre les ambitions et les réalisations"2.

Comme nous avons eu déjà l'occasion de l'observer : "[...] les habitants des immeubles collectifs de grande hauteur, surtout s'ils sont implantés sur des reliefs (cité ouvrière de Saint-Eloy-les-Mines, cité de cheminots de Saint-Germain-des-Fossés, quartier Saint-Jacques de Clermont-Ferrand…), bénéficient de vues panoramiques sur les villes, rappelant les vues recherchées et obtenues depuis les « beauregards » (pièces en belvédère) des sommets des tours d'escaliers des maisons des riches Riomois, du XVIe au début du XIXe siècle. On y apprécie le spectacle du fouillis du tissu urbain en contrebas ainsi que celui des montagnes et de la plaine environnantes. En retour, ces immeubles, avec en particulier la barre dite Muraille de Chine à Clermont-Ferrand, apparaissent comme des monuments dans la ville. La rupture d'échelle que cette muraille introduit est comparable à celle du puy de Dôme et elle devient comme lui un des repères majeurs sinon un des emblèmes de la cité : les travaux récents de tous les photographes en résidence à Clermont-Ferrand, invités (entre 2004 et 2011) « à porter un regard libre et attentif » sur « la ville : son paysage, son environnement, ses habitants », en témoignent."3
La Muraille haute de huit étages, le piéton clermontois l'aperçoit par exemple depuis le jardin public Lecoq,

La Muraille de Chine depuis le jardin public Lecoq, considéré comme le jardin de centre ville. La tour de grande hauteur, à l'arrière, est un peu moins visible.
ou encore dans la perspective du cours Sablon. La tour de quatorze étages qui l'accompagne à son extrémité est, de même que celle, de vingt étages, qui s'élève derrière elle, sont moins célèbres, car sa spécificité réside dans cette grande longueur (320 m) qui prolonge en quelque sorte l'escarpement de délimitation du plateau Saint-Jacques.
Cette monumentalité, qui fait barrage pour les maisons implantées sur le plateau, constituait l'objet des critiques les plus virulentes de leurs habitants. Ces derniers citaient d'ailleurs en 1956 un rapport de la Cour des comptes pour les années 1953-1954 dans lequel il aurait été estimé que "le véritable besoin de la population pour lequel la législation des HLM avait été instituée semble avoir été perdue de vue pour faire des réalisations souvent spectaculaires"4. Et en effet, l'historien de l'architecture Joseph Abram reconnaissait qu'"après la guerre, l'industrialisation offrira aux architectes le moyen de concrétiser cette aspiration à l'allongement..." qui renvoyait à des archétypes modernes (cités linéaires d'Arturo Soria y Mata et d'Edgar Chambless, projets pour Bogota et Alger de Le Corbusier (1929 et 1930), concours berlinois de Marcel Breuer5. S'agit-il d'une commande spécifique du ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme ou bien l'idée de la barre longue en corniche de Saint-Jacques doit-elle être attribuée à Georges Bovet, l'architecte en chef de l'opération (à l'époque on ne parle pas de grand ensemble mais de "groupe de logements", dont on peut ajouter que la construction rapide était rendue possible par différents systèmes technico-administratifs) ? Il est difficile de le savoir. Néanmoins, en 1955, dès la fabrication de la première maquette du Secteur industrialisé (le système technico-administratif adopté ici), la Muraille est prévue.
Au vu de cette maquette de démarrage du projet, on comprend qu'il avait été promis une table rase à Georges Bovet. Aussi, tel Bernard Zehrfuss, l'architecte du grand ensemble des Hauts-du-Lièvre à Nancy (1956-1962), Georges Bovet a pu avoir dit : "Au départ, j'ai voulu faire une grande composition...c'est mon côté grand prix de Rome"6. Tous les deux, en effet, faisaient partie de ces architectes ayant été formés à l'art de la composition dispensée à l'école des Beaux-Arts, et grand prix de Rome, et en même temps sensibles aux idées du Mouvement moderne éclos avant-guerre (îlot ouvert, importance des espaces verts, fonctionnalisme, esthétique appliquée à l'industrialisation lourde, etc). De Georges Bovet, trace est gardée d'un "travail d'école" daté de 1923 représentant un "autel en plein air" en position dominante au sommet d'un promontoire, dont on pourrait qualifier l'allure de mussolinienne7. Portant la marque de son intérêt pour l'environnement de ses oeuvres, citons le projet qu'il présente lors d'un concours en 1937 pour un groupe scolaire (à Die, dans la Drôme ; réalisé en 1950) au sujet duquel il écrit sur un cliché "il fallait tenir compte du site" : il obtient le premier prix du concours. On trouve aussi mention d'une "vue de l'impact dans le paysage" dans l'inventaire de son agence, à la rubrique "1959-1970 - Groupe de 1465 logements à Clermont-Ferrand".
Par ailleurs, lorsqu'il est nommé sur le site du plateau Saint-Jacques, il a déjà été l'auteur des plans de masse de plusieurs groupes d'immeubles8.

Histoire d'un projet urbain (considéré comme une oeuvre).

L'histoire de la forme qu'a pris ce grand ensemble, dans le détail, est assez complexe. Il s'agit en effet de faire la part entre ce que l'on doit à la municipalité, à l'Office municipal d'HLM, à l'Etat et à ses représentants variés (ingénieur des travaux publics de l'Etat (TPE), personnel de la préfecture, personnel du Bureau d'études et de réalisations urbaines du Commissariat au plan, urbaniste en chef du MRU pour l'Auvergne, ...), aux différentes instances chargées de valider, voire amender les projets (Commission départementale d'urbanisme, directeur des services départementaux de la reconstruction et du logement, ingénieur d'arrondissement, commission de sécurité, ...), aux procédés financiers à mettre en oeuvre (type d'emprunts spécifiques aux Secteurs industrialisés, ...), aux habitants (qui s'expriment lors de l'enquête d'utilité publique, dans le cadre de recours administratifs, ...), sans oublier bien évidemment les hommes de l'art (architecte en chef -nommé par l'Etat, urbaniste, architecte-conseil, ingénieur voyer municipal, ...).
Le 6 mai 1955, le conseil municipal se prononce en faveur d'une sollicitation de l'OMHLM afin qu'il obtienne l'agrément d'un programme "réservé ou industrialisé prévu par la loi du 24 mai 1951"9. En juin, l'accord est obtenu et l'OMHLM peut donc se rendre acquéreur des terrains nécessaires (c'est en effet ainsi que l'opération a été prévue : l'OMHLM s'occupant des terrains nécessaires aux logements et la municipalité, de ceux nécessaires aux équipements). Il s'agit de prévoir la construction d'un groupe d'immeubles représentant 2700 logements, qui seront mis en oeuvre suivant de nouvelles techniques industrialisées (d'où l'adjectif qualifiant le secteur, qui ne doit pas être entendu comme secteur destiné à accueillir des industries). Les Secteurs industrialisés bénéficient en outre d'un financement continu permettant une cadence de réalisation plus rapide.

Il semblerait que le choix de l'emplacement sur le plateau Saint-Jacques ait été proposé par l'OMHLM, et validé par un représentant du ministère, M. Dalloz, venu à Clermont-Ferrand. Alors que la vulgate (le journal local, *La Montagne*) l'attribuait encore récemment à une erreur d'appréciation de l'architecte qui ne se serait jamais rendu sur place. Sur ce sujet, on lit également dans la documentation disponible que ni le maire (qui aurait préféré un territoire complètement vierge) ni l'architecte chargé de l'opération (qui aurait trouvé l'emplacement "trop petit", d'après un habitant avec lequel il se serait entretenu) n'adhéraient pleinement à ce choix10. Les principes hygiénistes l'auraient en particulier guidé, le plateau offrant une situation dégagée propice à l'ensoleillement des immeubles. Dans le même mouvement, il est décidé d'y construire le centre hospitalier universitaire, l'école d'infirmières et la faculté de médecine et de pharmacie, introduisant du même coup de nouvelles injonctions en matière de circulation et donc de voirie (avec à la clef un viaduc ouvert en 1967 qui en facilite l'accès).
En septembre de la même année 1955, la première maquette du Secteur industrialisé, réalisée par Georges Bovet, architecte des Bâtiments civils et des palais nationaux, nommé architecte en chef de l'opération, et son collaborateur Jean Royer, urbaniste, est présentée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand sur le stand du Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme11.

Cliché de la maquette signée de Georges Bovet ayant été présentée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand en septembre 1955 sur le stand du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.
Le 20 avril 1956, le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de masse.
En séance du 28 juin 1956, la Commission départementale d'urbanisme (CDU) émet un premier avis favorable sur le projet, à la condition notamment de dévier l'axe de l'immeuble situé au bout et perpendiculairement à la Muraille de Chine, et d'en ramener le nombre d'étages de 16 à 14, de façon à préserver la visibilité d'un groupe de logements préexistant (érigé par la Société régionale d'HLM, dénommé Les Horizons)12. En août-septembre est menée l'enquête publique. À cette occasion, une motion est adoptée par une association d'habitants du quartier Saint-Jacques (le 19 septembre 1956). Le projet nécessiterait en effet la démolition de 80 maisons, construites entre-les-deux-guerres, certaines à l'initiative de l'Office d'HLM, propriétaire principal du foncier. Suite à cette enquête, semble-t-il, il est demandé à l'architecte de supprimer une des barres de l'ensemble (elle devait prendre place sur l'abrupt du plateau et, tout en ne bénéficiant pas d'assez d'ensoleillement, aurait porté son ombre sur les jardins des maisons situées à la base de l'abrupt). Autre grief, les nouveaux immeubles (au nord et à l'est du plateau) confisqueront à leur profit la vue imprenable sur, principalement, la ville ancienne et la chaîne des Dômes. Le maire en appelle à l'altruisme (dans le journal *La liberté* du 20 septembre 1956), ce programme de nouveaux logements s'annonçant comme particulièrement efficace pour résorber les 4000 demandes en cours. Sans succès. C'est ainsi que l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1956 déclarant l'opération d'utilité publique est attaqué devant le Tribunal administratif. Attaque à laquelle il ne sera pas donné suite mais qui suscitera un argumentaire développé de la part de l'administration. Par exemple, sur la question des panoramas confisqués, il est répondu que les immeubles, et notamment la plus longue des barres dite Muraille de Chine, formeront un écran protecteur des vents du nord, profitable aux habitants du plateau. Sur la question des maisons existantes qui seraient privées d'air et de soleil, il est répondu que les règles du prospect sont rigoureusement respectées. D'autres considérations sont évoquées d'ordre économique et juridique.
En février 1958 se tient une réunion importante à Clermont-Ferrand, dans le cabinet du préfet, en présence d'un fonctionnaire du Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, de Roger Puget, urbaniste en chef, de Jean Royer, l'urbaniste associé à Georges Bovet (qui, lui, n'assiste pas à la réunion), de Trezzini (du bureau de G. Bovet)13, de G. Lescher et Marquet, architectes d'opération. Elle aboutit à de premières modifications significatives du plan de masse des tranches II et III : par exemple, une longue barre devait, dans la continuité de la Muraille de Chine, circonscrire le plateau Saint-Jacques à l'ouest, au-dessus d'une route de corniche, et elle est remplacée par une composition en peigne de quatre immeubles qui seront finalement implantés perpendiculairement à un boulevard de contournement au tracé rectiligne.

Plan annexé au permis de construire de la 2e tranche du Secteur industrialisé. Porte notamment les tampons : "3 déc 1960" et "Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour sous des dispositions de cet arrêté. Clermont-Ferrand, le 6 nov 1961. Pour le préfet, le chef de division délégué. [Signature]". (Photo chercheure.)
Comme dans de nombreux cas14, l'architecte est amené à produire une version différente du plan de masse du Secteur industrialisé de Saint-Jacques (la première d'une série), de façon également à s'adapter à l'acquisition et à la démolition programmée mais difficile de plusieurs maisons, voire de lotissements.
Pour la première tranche, un second passage en CDU du 24 février 1958 aboutit à nouveau à un avis favorable, assorti cependant de conditions qui tiennent compte en partie des réclamations concernant la confiscation des panoramas, le dégagement de maisons existantes et la conservation de l'une d'entre elles. Cela aboutit à déplacer des immeubles, pour certains "vers le sud", pour d'autres "vers l'est", etc15. Des dérogations de hauteur sont confirmées. En effet, l'immeuble de 14 étages, de même que ceux de huit, dépassent "le plafond fixé, tant par le projet d'aménagement de Clermont-Ferrand de 1926 en cours de révision, le règlement sanitaire départemental que par le nouveau projet d'aménagement en cours d'élaboration et pris en considération". D'après ce même procès-verbal, les zones de verdure prévues dans le nouveau projet d'aménagement (plus exactement, semble-t-il, des "secteurs de résidences familiales aérées") seraient respectées. Un des membres de la CDU, M. Imberdis, professeur d'histoire (et auteur d'un ouvrage sur le réseau routier en Auvergne au XVIIIe siècle), suggère de déplacer la voie de desserte de la Muraille de Chine (la rue Henry-Andraud) au nord de l'immeuble, de façon à "ménager, de la voie publique, le point de vue sur Clermont-Ferrand". Mais il lui est répondu que cela nécessiterait un déplacement de ladite Muraille et "qu'il ne semble pas que ce point de vue sur Clermont-Ferrand présente un grand intérêt touristique".
Finalement, le permis de construire pour la première tranche de l'opération est délivré le 29 juillet 1958[16]. Les travaux, grâce aux acquisitions et expropriations obtenues entre temps par l'OMHLM, commencent en novembre de la même année, pour une durée annoncée de 24 mois. Le permis pour la seconde tranche est délivré, le 6 novembre 1961, assorti cependant lui aussi de réserves (on note par exemple que la saillie des balcons des quatre immeubles disposés en peigne perpendiculairement au boulevard Claude-Bernard devra se conformer au règlement municipal de voirie, que les cuisines ne devront pas mesurer moins de 5 m2 -alors que, rappelons-le ici, Le Corbusier préconisait un minimum de 7 m2). En 1964, la deuxième tranche est achevée[17].
Quant à la troisième tranche, il semble avoir été plus difficile de la mettre en oeuvre, peut-être à cause de l'amplification des critiques sur la politique des grands ensembles (et qui aboutiront en 1973 à la directive du ministre de l'équipement Olivier Guichard y mettant un coup d'arrêt). Dans un rapport du 5 avril 1966 G. Bovet prévoit même une quatrième tranche (celle-ci située au-delà du périmètre d'origine, soit au-delà du boulevard Loucheur, au sud du plateau). Les trois axes de son discours sont : suppression au maximum d'une voirie pléthorique ("plaie du plateau Saint-Jacques", écrit-il), séparation des circulations automobiles et piétons, création "à toute force" d'espaces verts.

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Circulations. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Les cheminements piétonniers sont en noir. Sur ce plan, les tours de plan carré font leur apparition dans le vocabulaire de l'architecte. (Photo chercheure.)

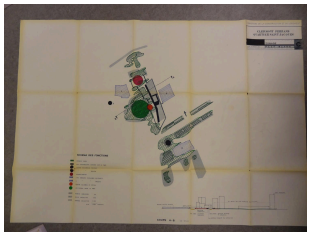

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Schéma des fonctions. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Dans la légende on trouve mention des espaces verts, d'une rue commerçante ouverte sur le parc, etc). Sur la coupe (en bas) est évoquée une "dalle piétons". (Photo chercheure.)
Le rapport fait l'objet de critiques, principalement de la part de l'ingénieur TPE qui préconise d'augmenter la densité de population, de diminuer le nombre d'immeubles pour accroître la hauteur des constructions (l'ingénieur d'arrondissement insistant sur ce point en conseillant d'aller se renseigner auprès du concierge de la tour de grande hauteur de la tranche II où les locataires potentiels insistent pour obtenir un appartement dans les derniers étages !), de répartir les espaces verts autour des habitations au lieu de les rassembler sous la forme d'une coulée verte, etc18.

Une série de plans de masse (avec schéma des circulations, schéma des fonctions et coupe d'ensemble) sont produits par G. Bovet le 15 février 1967[19]. La troisième tranche, que l'on peut situer au centre du plateau, n'a plus rien à voir avec le projet de situation de 1961, ni a fortiori avec la maquette de 1955, qui prévoyait à cet endroit, approximativement, une composition d'immeubles en peigne. En 1967, G. Bovet semblait compter, donc, avec un territoire prolongé au sud du boulevard Loucheur (au-dessus duquel auraient été lancés des passerelles pour piétons), et aussi avec deux îlots supplémentaires situés entre la rue des Plats et la rue des Liondards. Surtout, ces plans de 1967 semblent encore illustrer son discours de 1966. En nous limitant au nord du quartier, les "voies de desserte du plateau" y sont réduites au maximum, la multitude d'îlots y est gommée (ils subsistent actuellement), les cheminements des piétons sont tout en circonvolutions au sein de grandes nappes d'espaces verts avec une plus grande nappe au centre (un parc), recevant des infrastructures sportives. Ce schéma du parc central autour duquel l'ensemble des bâtiments est organisé est un des poncifs des grands ensembles à cette période[20]. Ici, une rue commerçante est ouverte sur ce parc, à l'est (assurant en quelque sorte la jonction avec le quartier en damier issu du plan d'aménagement de 1925), de même qu'une série de quatre "places à caractère urbain" et le centre culturel et social ; une "administration" est prévue à l'extrémité du parc[21]. Les immeubles projetés se déclinent en une série de cinq tours, plutôt hautes au vu des ombres représentées sur le plan, de deux barres coudées à la façon de la Muraille de Chine (G. Bovet avait déjà donné ce tracé au bâtiment d'accueil du centre hospitalier d'Arras quelques années auparavant), qui circonscrivent modérément une partie du parc central, et d'une série de barres rectilignes ou en L. Ces plans restent lettre morte[22].
En 1973, sur le plan de masse joint à la demande de permis de construire partiel, presque tout a changé : si un morceau du secteur situé au sud du boulevard est encore représenté, la partie nord a subi une réduction drastique[23]. L'on commence juste à entrevoir les limites du territoire définitivement dévolu au SI avec ce qui a été effectivement réalisé. Une série de tours et de tours-plots ont remplacé les barres (l'ingénieur TPE semblerait avoir été entendu, de même que sur la question de la répartition des espaces verts). La rue des Liondards délimite le secteur concerné par la tranche III, alors que sur les plans de 1967, une coulée verte, avec ses aménagements et bâtiments, devait s'étendre jusqu'à la Muraille de Chine. L'îlot situé directement à l'est de l'église Saint Jacques est encore intégré au plan d'aménagement de l'ensemble, avec ses constructions et ses espaces libres. Enfin, sur le plan joint au permis de construire du 10 octobre 1974, la tranche III, qui semble particulièrement étriquée en comparaison de tous les projets précédents, occupe le territoire actuel[24]. L'îlot précédemment cité situé à l'est de l'église, le long du boulevard Loucheur, n'est plus disponible que pour une moitié, où G. Bovet a figuré un square et un parking. Notons qu'il s'agit du même îlot que le plan de 1925 attribuait en totalité à un jardin public.

Ville de Clermont-Ferrand et ses abords. Projet d'extension. Par Morel, ingénieur, et le personnel technique municipal, 1925. Détail. La partie qui nous intéresse est située grosso modo dans l'angle en bas à gauche du cliché, entre la voie ferrée et le chemin d'Aubière (actuelle avenue Léon-Blum). Avec, en jaune, le réseau de voirie projeté (en partie réalisé). On remarquera les maisons clairsemées au nord (dont quelques HBM), le lotissement de HBM (les Plats) au centre. Ce dernier a été entièrement démoli et remplacé par la tranche III du Secteur industrialisé. L'îlot dévolu à un square a été réalisé sur sa moitié sud, longeant le boulevard Louis-Loucheur (en 1974, sur cette moitié d'îlot Georges Bovet prévoit square et parking). (Photo chercheure.)
La mise en place du Secteur industrialisé est close en 1977.
Un ravalement remarqué de la façade nord sur la Muraille de Chine est effectué dans les années 1980, l'auteur de l'édition du *Guide bleu* de 1991 regrettant que le projet d'y peindre en miroir la chaîne des puys n'ait pas été retenu.
Des travaux de réhabilitation intérieure sont réalisés dans les années 1990.
En 2015 à nouveau des travaux de rénovation thermique ont été entrepris, notamment sur les immeubles du boulevard Claude-Bernard.
Le quartier Saint-Jacques est intégré deux fois au Programme national de rénovation urbaine (ANRU I en 2005 et ANRU II en 2019). Lors de la première campagne de travaux, des aménagements importants d'espaces publics ont été entrepris, du nouveau mobilier urbain et des isolations par l'extérieur de certains immeubles apportées, qui ne nous permettent plus tout à fait de juger de l'effet paysager d'origine.
Dans l'actuel projet, trois immeubles doivent être "déconstruits" (à partir de 2021) : l'immeuble situé aux 1-3 allée des Dômes, la Muraille de Chine et le 5 boulevard Winston-Churchill. Par ailleurs, la création d'un parc de 5 hectares est à nouveau évoquée, reprenant l'idée de Georges Bovet, ou bien, comme pour le square du boulevard Loucheur, témoignant d'une évidence urbaine que l'on se plaît de plus en plus à référencer, parmi les historiens des espaces urbains, comme un effet de rémanence.

Le constat.

Nous prenons le parti de dresser un constat sur l'étendue traitée par Georges Bovet lors de sa commande initiale, soit celle qui fait l'objet de sa maquette de 1955, qu'on peut évaluer à environ 34 hectares (en d'autres termes, il s'agit de traiter de l'unité de conception, voir la définition du grand ensemble dans *Espace urbain. Vocabulaire et morphologie* : "aménagement urbain comportant plusieurs bâtiments isolés pouvant être en forme de barres et de tours, construits suivant une architecture et un plan de masse constituant une unité de conception. [...]"). Malgré cette précaution, tracer les limites actuellement discernables des espaces et bâtiments dont la création peut être attribuée à Georges Bovet (autrement dit les limites de ce qui relève du Secteur industrialisé), revient à délimiter six zones différentes sur le cadastre, s'étendant au total sur environ 16 hectares. Ces six zones, non jointives, regroupent un nombre très important de parcelles, surtout la zone correspondant à la dernière campagne de travaux, celle-ci ayant nécessité en particulier l'aliénation de segments de rues existantes (tracées suivant le plan de 1925).

La réalisation du Secteur industrialisé se décomposait en trois tranches (voire cinq, sur un projet de G. Bovet daté de 1967, lequel dépassait le boulevard Loucheur et s'étendait au sud, extension qui est abandonnée sur le plan définitif). Les immeubles des tranches I et II en particulier ont en priorité été implantés sur les terrains libres de constructions acquis par L'Office municipal d'HLM. La première tranche comprend sept immeubles (numérotés 101 à 108), tous des barres de huit étages, sauf le n° 103, qui en possède quatorze et est constitué d'appartements en duplex. En tout, 841 appartements devaient être livrés lors de l'achèvement de cette première tranche, du F1 au F5, mais le chiffre de 841 a été légèrement revu à la baisse suite aux modifications effectuées. La deuxième tranche (640 logements en principe) est constituée de onze immeubles (des barres de quatre, huit et dix étages, et une tour de grande hauteur, en l'occurrence de vingt étages). Quatorze tours et tours-plots compose la troisième et dernière tranche. Pour celle-ci tout un lotissement d'HBM a disparu. À l'origine, avec la réalisation du Secteur industrialisé, la livraison de 2700 logements était annoncée. En 2017, en ont été dénombrés 1775.

Le procédé constructif adopté pour ce Secteur industrialisé est dénommé Costamagna : les murs de façade et de refends longitudinaux sont porteurs, préfabriqués, constitués de deux parois en béton enserrant une âme en briques creuses. Mettre en oeuvre ce procédé ne devenait rentable qu'à partir de 1500 logements, d'après une notice de l'agence de G. Bovet conservée au Centre des Archives de l'architecture du XXe siècle25. La longueur de la Muraille de Chine et le dispositif en peigne de quatre des barres témoignent de l'utilisation de chemins de grue.

L'allure des immeubles de la troisième tranche de l'opération, en termes de volume (les tours-plots) aussi bien qu'en termes de murs de façades (de grands panneaux prémoulés), témoigneraient de l'abandon du procédé Costamagna comme du chemin de grue.

Seuls deux immeubles ont été visités (le 1-3 allée des Dômes, dit Allée des Dômes et une des parties communes du 2-24 rue Henry-Andraud, dit Muraille de Chine) : les escaliers qui les distribuent sont suspendus, tournants, à retours avec jour ; des ascenseurs complètent le dispositif de distribution, avec cette particularité à la Muraille de Chine, que les arrêts des ascenseurs ont été prévus aux paliers intermédiaires des escaliers. L'Allée des Dômes dispose d'appartements en duplex.

Les transitions entre espace public et espace privé ont fait l'objet de traitements spécifiques. Les entrées de sept des immeubles font l'objet de "boîtes d'entrées" selon la dénomination de Georges Bovet (il s'agit de cubes disposés de biais par rapport à la façade et faisant office de vestibule). L'entrée de la tour de grande hauteur est de prime abord masquée par un mur élevé en claustra derrière lequel on passe pour accéder aux portes.

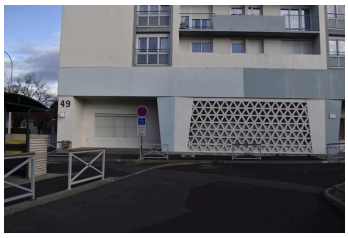

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Tour de grande hauteur (TGH) du 49 rue des Linondards : entrée masquée par une claustra. (Photo chercheure.)

Tous ces immeubles sont principalement accompagnés de zones de stationnements de voitures (dans une proportion moindre à l'origine). Dans les secteurs des tranches I et II, les parkings sont aériens ou bien élevés sous la forme de longs bâtiments fermés d'un seul niveau. Dans le secteur de la tranche III, des parkings de grande ampleur sont composées de deux plateaux (l'un semi-enterré, l'autre en niveau surélevé mais ouvert). Les espaces verts et zones récréatives et sportives ne viennent, en termes de surfaces et de perception paysagère, que dans un second temps. Le plus important des espaces verts demeure celui qui sert en quelque sorte de socle à la Muraille de Chine : il est pentu et a fait l'objet d'un aménagement paysager que l'on peut dater de l'époque de la maquette de Bovet (1955) car sur celle-ci figure déjà le chemin rectiligne en rampe complété du lacet sinueux faisant le lien avec la rue du Pont-Saint-Jacques, située en ville basse. En rien les espaces verts ne structurent la zone, contrairement à ce que prévoyait G. Bovet. Ils accompagnent les immeubles, comme l'avait demandé l'ingénieur TPE. Deux des espaces verts (pelouse et arbres alignés) sont animés de blocs de béton cubiques comparables (à l'arrière du 1-3 allée des Dômes, de la première tranche de travaux, et de l'immeuble en équerre du boulevard Winston-Churchill, issu de la deuxième tranche). Au pied de l'immeuble du 1 boulevard Claude-Bernard,

quatre bancs protégés par des arbres sont intégrés dans la zone de parking. Le jardin public situé à la pointe formée par la rue des Plats et la rue des Liondards est l'oeuvre d'A. Dupuy, ingénieur horticole de Clermont-Ferrand26. Comme le square du boulevard Loucheur, il est désolidarisé des habitations. Un terrain de handball et un panier de basket agrémentent les extérieurs du 5-17 boulevard Winston-Churchill. Quatre boulodromes ont été repérés, circonscrits par des arbres. Un de ces boulodromes est intégré au square public qui longe le boulevard Loucheur (le devis du square date de 197927).
Les équipements collectifs en dur que l'on peut rattacher à cette opération sont au nombre de six : un groupe scolaire (Jean-Jaurès) et une crèche (construits entre 1960 et 1964)28, un centre culturel (baptisé Georges-Brassens, entre 1965 et 1969), un gymnase (baptisé Jean-Thévenet, entre 1972 et 1974) à l'endroit prévu par Georges Bovet en 1967 pour un second centre commercial, une halte-garderie (entre 1981 et 1985), un bureau de poste (entre 1985 et 1991). Une nette rupture d'échelle est lisible entre bâtiments dévolus au logement et bâtiments destinés aux équipements, consacrant un mouvement propre à l'époque moderne selon lequel les premiers acquièrent la monumentalité qui caractérisait précédemment les seconds, et "transformant de ce fait la lisibilité de l'espace urbain"29. Ici la rupture est d'autant plus lisible que la maîtrise d'ouvrage était double : l'OMHLM pour les logements, avec son maître d'oeuvre désigné par l'Etat, et la municipalité pour les équipements.
Il reste aussi qu'en tout, l'Office a fait disparaître une soixantaine de maisons mais qu'environ 90 ont été conservées sur le site, engendrant d'inexorables ruptures d'échelle et de style dans ce domaine-là aussi. Les effets de juxtaposition, de collage, d'une manière de faire la ville sur une autre, sont nombreux. Les maisons construites entre les deux guerres respectent le tracé de la rue, même quand un recul d'alignement occupé par un jardin de façade en amoindrit la rectitude.

Effets de collage. La rue des Liondards depuis le sud. Deux maisons préexistantes à l'opération et la tour de grande hauteur (TGH) de la deuxième tranche (entre 1962 et 1964). (Photo chercheure.)
Les mitoyennetés ne sont pas systématiques. Alors que l'implantation des immeubles du Secteur industrialisé, d'une manière générale, se fait indépendamment de la voirie, ou perpendiculairement pour les numéros impairs du boulevard Claude-Bernard. Aldo Rossi constatait que "l'erreur commise par une bonne partie de l'architecture moderne est de ne pas avoir construit le long des axes viaires, enlevant ainsi de la vivacité et de la compacité à la ville : la rue est l'élément urbain par excellence [...]. Ce principe de construction exprime également la possibilité de valoriser les édifices existants, en plaçant en continuité l'ancien et le nouveau"30. Le 7 mars 1978, la presse locale évoque la rénovation par l'OMHLM des maisons conservées mais la recherche d'articulations entre l'existant et les nouveaux espaces ne semble pas représenter un problème. Le maire est cité : "Nous ne voulons pas étendre davantage notre action. Cela aboutirait à la suppression de nombreux commerces. Ceux-ci sont en place, ils y resteront". Il leur revient en effet d'assurer de fait une sorte d'articulation fonctionnelle entre tous les types de logements.
Du point de vue du piéton, il faut compter aussi avec les longues perspectives que les distances entre immeubles ménagent vers les monuments naturels lointains que représentent le puy de Dôme, le puy de Gravenoire, les monts du Forez, Montrognon. Quatre trouées réservées dans le niveau du rez-de-chaussée de la Muraille de Chine permettant l'accès à l'espace vert de jonction entre ville haute et ville basse, offrent la vue des tours de la cathédrale de Clermont-Ferrand, entretenant une relation visuelle avec le centre ville.

Un grand ensemble ?

Ces immeubles font-ils ensemble ? La distribution finale des vides (voirie -prépondérante- et espaces verts disséminés) n'a-t-elle pas amputé de beaucoup sur l'ambiance et le fonctionnement souhaités de l'ensemble ?
À partir de 1958, Georges Bovet était nommé pour les plans de masse de plusieurs autres sites, comme Valence (secteur du Polygone), ou Cachan, en collaboration avec Jean Royer également, avec lequel il signe aussi plusieurs résidences universitaires, entre 1965 et 1968. Il est l'auteur de la ZUP de Grenoble et de la rénovation de son centre ville, est-il écrit dans la liste de ses principales réalisations (liste établie en 1969). En 1976, Jean Royer et Georges Bovet apparaissent tous les deux comme les deux "architectes urbanistes" de l'agence31. On peut déduire de ces différents éléments que l'architecte connaît une certaine notoriété à l'époque pour son oeuvre d'architecte urbaniste (en association ou pas avec des urbanistes attitrés), la maquette de saint-Jacques ayant pu y avoir contribué. Mais la table rase imaginée, et manifestement promise initialement, étant loin d'avoir été obtenue, les différentes orientations prises par le projet ayant été accusées, la question de la satisfaction qu'a pu avoir Georges Bovet de la réalisation clermontoise reste ouverte. Celle des usagers en est encore une autre.

1. Nous remercions M. Frédéric Kene, de Assemblia, pour nous avoir organisé l'accès aux immeubles dits Allée des Dômes et Muraille de Chine.
2. FOURCAUT, Annie. "Les grands ensembles ont-ils été conçus comme des villes nouvelles ?", dans Histoire urbaine, n° 17, 2006, p. 7-25. Il s'agit, poursuit-elle d'une "interrogation assez classique sur les limites du volontarisme d'une politique publique et sur ses différentes temporalités [...]. Si [...] les grands ensembles sont des villes neuves insidieusement créées sans les moyens, notre interrogation porte sur cette politique de création insidieuse et sur son absence de moyens."
3. Inventaire général - Sevice régional d'Auvergne. Les villes en Auvergne. Fragments choisis, par RENAUD-MORAND, Bénédicte. Lyon : éditions Lieux Dits, [coll. "Cahiers du patrimoine", n°109], 2014, p. 109.
4. AD 63. 328 W 91. Préfecteure-4e division (1940-1961). OMHLM de Clermot-Ferrand, réalisations, secteur industrialisé, quartier Saint-jacques : dossiers de procédure (1956-1961).
5. ABRAM, Joseph (MONNIER, Gérard, dir.). L'architecture moderne en France. Tome 2 : Du chaos à la croissance. 1940-1966. Paris : Picard, 1999, p. 123.
6. Cité par Joseph Abram, op. cit., p. 121.
7. Centre des archives d'architecture (CAA) du XXe siècle. Fonds Georges Bovet (1903-1980). 034 Ifa. BOVGE-B-23-2. https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/fonds/FRAPN02_BOVGE/inventaire. Puis voir Doc. 34-14-001.
8. CAA du XXe siècle. Fonds Georges Bovet (1903-1980). 133 IFA 45/9.
9. AC de Clermont-Ferrand. Registre des délibérations du conseil municipal.
10. AD 63. 328 W 91.
11. AD 63. 328 W 91. Le cliché de la maquette, daté au dos du 13 mai 1956, est joint à un courrier du 6 avril 1957, émanant de la direction des services départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, destiné au préfet.
12. AD 63. 328 W 91. OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisations, ..., dossiers de procédure (1956-1961).
13. Il existe un ingénieur du nom d'Henri Trezzini qui s'associe avec B. Zehrfuss pour construire un immeuble 22 rue Dantzig à Paris entre 1950 et 1952. Voir Texier, Simon. Paris 1950, un âge d'or de l'immeuble. Paris : éd. du Pavillon de l'Arsenal, 2010, p. 175.
14. Voir notamment Inventaire général - Service de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Divers/Cités. Les grands ensembles/Bourgogne et Chalon-sur-Saône, par Julien Defillon, et al. Lyon : éd. Lieux Dits [coll. "Cahiers du patrimoine", n°118], 2019.
15. AD 63. 593 W 48. Commission départementale d'urbanisme. Procès-verbaux.
16. AC de Clermont-Ferrand. PC n° 3714.
17. D'après les clichés aériens disponibles sur le site de l'IGN "Remonter le temps".
18. AC de Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude M. Bovet. 1964-1974.
19. AC de Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n° 4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude M. Bovet. 1964-1974.
20. Voir Defillon, Julien, op. cit. Ainsi que, par exemple, sur la Plateforme Ouverte du Patrimoine (base de données du ministère de la culture, dite POP), les notices EA67000003 (grand ensemble dit Cité Rotterdam, à Strasbourg), EA91000007 (grand ensemble de la Grande Borne, à Grigny), ...
21. On retrouve ailleurs également ce type de projet avec place centrale comme lieu de sociabilté, voir, par exemple, sur la base de données nationale POP, la notice IA67016496 (grand ensemble du Marais, à Strasbourg).
22. Sur le point du parc central animé de diverses activités et fonctions, on ne peut s'empêcher de confronter le projet de Georges Bovet au constat lié à l'inscription du site au NPNRU portant sur l'absence "d'espace public structurant" dans le quartier.
23. AC de Clermont-Ferrand. PC n° 10153.
24. AC de Clermont-Ferrand. PC n° 10526.
25. CAA du XXe siècle. Fonds Georges Bovet (1903-1980). 133 Ifa 45/9.
26. AC Clermont-Ferrand. 1853 W 90. Square Saint-Jacques. 1ère et 2e tranches, 1958-1959. Le plan d'A. Dupuy est daté du 27 janvier 1956.
27. AC Clermont-Ferrand. 1853 W 117. Devis descriptif et estimatif du square Loucheur, 25 octobre 1979, émanant de la direction des espaces verts.
28. Les datations de ces équipements sont déduites de la comparaison des clichés aériens disponibles sur le site de l'IGN "Remonter le temps". Pour l'heure, aucune recherche documentaire précise n'a été entreprise sur ces équipements.
29. Ministère de la culture et de la communication. Espace urbain. Vocabulaire et morphologie, par Bernard GAUTHIEZ. Paris : Monum, centre des monuments nationaux, 2003, p. 264.
30. Cité par Gabriele Basilico dans "Aldo Rossi", dans La pensée de midi. 2000/2 [en ligne].
31. Centre des archives de l'architecture du XXe siècle, fonds Bovet, Georges (1903-1980). 133 IFA 45/9.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques.**
  AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. **Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques**. Dossiers de procédures (1956-1961).
  AD Puy-de-Dôme : 328 W 91

- **AD Puy-de-Dôme. 328 W 95-103. Office municipal d'habitation à loyer modéré de Clermont-Ferrand. 1957-1960.**
  Archives départementales du Puy-de-Dôme. 328 W 95-103. **Office municipal d'habitation à loyer modéré de Clermont-Ferrand.** Dossiers techniques (1957-1960).
  Plans d'ensemble, plans des blocs, dossier des marchés, travaux préliminaires, menuiserie, plomberie, voirie, réseaux.
  328 W 96. Concerne le bâtiment 101 (Muraille de Chine) : série de plans, coupes et façades datés du 15 sept. 1957 ; portant les noms de Georges Bovet (architecte en chef), G. Lescher et Marquet (architectes d'opération) ; approuvés par le secrétaire général de préfecture, pour le préfet, Pierre Servais, le 24 février 1959.
  AD Puy-de-Dôme : 328 W 95-103

- **AD 63. Commission départementale d'urbanisme. Réunion du 24 février 1958. Saint-jacques.**
  Archives départementales Puy-de-Dôme. 593 W 48. **Commission départementale d'urbanisme. Réunion du 24 février 1958.** Projet de construction de 841 logements HLM. Secteur industrialisé, quartier Saint-Jacques-Nord à Clermont-Ferrand.
  AD Puy-de-Dôme : 593 W 48

- **AC Clermont-Ferrand. RDCM. 1955-1956.**
  Archives communales de Clermont-Ferrand. **Registres des délibérations du conseil municipal.**
  6 mai 1955 : projet de construire en secteur industrialisé,
  20 avril 1956 : construction de 900 logements en SI, approbation du plan de masse,
  28 décembre 1956 : HLM du SI. Acquisition de terrains.
  AC Clermont-Ferrand

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 3714. OMHLM Clermont-Ferrand. 1ère tranche. 29 juillet 1958.**
  Archives communales de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 3714. OMHLM Clermont-Ferrand**. 1ère tranche. 29 juillet 1958.
  AC Clermont-Ferrand : PC 3714

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 4599. OMHLM. 2e tranche. 6 novembre 1961.**
  AC Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 4599**. OMHLM. 2e tranche. 6 novembre 1961.
  AC Clermont-Ferrand : PC 4599

- **AC Clermont-Ferrand. 881 W 2. Schéma de structure, Clermont-Ferrand, 1964.**
  AC Clermont-Ferrand. 881 W 2. **Schéma de structure**, Clermont-Ferrand, 1964.
  Intéressantes analyses urbaines datées de 1964-1965, et projets urbains : espaces disponibles pour l'urbanisation, trames et tissus urbains, les urbanisations récentes, comptages 1960, zones sud, nord, est, ouest, les autoroutes, les entrées, etc.
  f° 36, notamment : Mise en place du viaduc
  AC Clermont-Ferrand : 881 W 2

- **AC Clermont-Ferrand. PC 10153. St-Jacques, 3e tranche, 1973.**
  Archives communales de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 10153. OMHLM de C-Ferrand : St-Jacques, 3e tranche.** 25 juillet 1973.

AC Clermont-Ferrand : PC 10153

- **AC de Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 10214. OMHLM de Clermont-Ferrand. St-Jacques. 3e tranche. 1973.**
  AC de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 10214. OMHLM de Clermont-Ferrand.** 3e tranche. Novembre 1973.
  AC Clermont-Ferrand : PC 10214

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 10526. OMHLM de C-Ferrand : St-Jacques, 3e tranche, 1974.**
  Archives communales de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 10526. OMHLM de C-Ferrand : St-Jacques, 3e tranche.** 10 octobre 1974.
  AC Clermont-Ferrand : PC 10526

- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude de M. Bovet. 1964-1974**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. **Urbanisation du plateau Saint-Jacques**. Etude de M. Bovet. 1964-1974.
  AC Clermont-Ferrand : 896 W 1/4

- **CAAC. Fonds Georges Bovet (1903-1980).**
  CAAC. **Fonds Georges Bovet (1903-1980)**. 034 Ifa. 1920-1976.
  On y trouvera notamment des clichés des immeubles de la tranche I du SI de Clermont-Ferrand en cours de construction.
  CAAC : 034 Ifa

- **Le plateau Saint-Jacques, par B. Combabessou, mémoire de maîtrise en géographie, 1972.**
  Combabessou, Bernadette. **Le plateau Saint-Jacques**. Mémoire de maîtrise, université de Clermont-Ferrand, institut de géographie, 1972. Dir. : P. Estienne.
  A noter : plan cadastral surchargé par l'auteur "Le paysage urbain en 1972", informations concernant la géographie physique du plateau Saint-Jacques, concernant la population, etc ; photographies de l'auteur, 1972.
  B Université Clermont-Ferrand

- **Zwodzijasz, Jacek. Marcher vers la ville. Urbanisation du viaduc Saint-Jacques. 2007. Ecole nationale supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand.**
  Ecole nationale supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. TPFE 806. **Marcher vers la ville. Urbanisation du viaduc Saint-Jacques-Liaison du quartier Saint-Jacques avec la ville**, par Jacek Zwodzijasz. TPFE, 2007. Dir. Jean-Marc Massot.
  Ecole nationale supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand : TPFE 806

Documents figurés

- **Plan d'extension de Clermont-Ferrand. 1925. Détail du plan conservé aux AN.**
  Archives nationales. Versement 19810400-213. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel, 1925. Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
  Une seconde version du même plan existe aux Archives communales de Clermont-Ferrand (non coté). Il est délavé par rapport à celui-ci. Un cliché est consultable (n° IVR84_20106300366NUC4A) dans le dossier "Villes en Auvergne : les formes urbaines" (n°IA00141347).
  AN : Versement 19810400-213

- **Clermont-Ferrand. Plan du 5 septembre 1947.**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. **Clermont-Ferrand. Plan dressé par le service départemental de l'urbanisme**, 5 sept. 1947. Surchargé probablement par Gaston Bardet.
  NB : quartier Saint-Jacques, au sud.

AC Clermont-Ferrand : 896 W 1

Bibliographie

- **Saint-Jacques. Clermont-Ferrand. Atlas sonore, AMTA, 2019.**
  Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA). **Saint-Jacques. Clermont-Ferrand. Atlas sonore.** (Disque inclus). Riom : éd. par l'AMTA, imp. par Expression création, 2019.
  Fascicule de 50 pages accompagné d'un CD.

Périodiques

- **Combabessou, Bernadette. "Le plateau Saint-Jacques". Revue d'Auvergne, 1973.**
  Combabessou, Bernadette. "Le plateau Saint-Jacques". **Revue d'Auvergne**, 1973, t. 87, n° 451, p. 2-11.
  p. 2-11
  B Patrimoine CAM : A 7005

- **"Urbanisation sur un plateau", par Christophe Laurent, Auvergne architectures, 2016.**
  Laurent, Christophe. "Histoire. Urbanisation sur un plateau". **Auvergne architectures**, n°68, déc. 2016, p. 18-19.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont

- **"Les grands ensembles". Auvergne architectures, n°24-25, hors série : 100 ans d'architecture en Auvergne, déc. 2000**
  Ondet, Roland (?). "Les grands ensembles". **Auvergne architectures**, n°24-25, hors série : 100 ans d'architecture en Auvergne, déc. 2000, p. 57.
  Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Clermont

Liens web

- Fonds Georges Bovet : http://archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_BOVGE
- "Placer la première loi de planification urbaine (1919-1924) dans la réflexion actuelle : le cas de l'Auvergne." Voir notamment la figure 9 et, dans l'Annexe 1, la figure intitulée "Effets de la loi Cornudet sur la voirie : Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)". : https://journals.openedition.org/insitu/13754

Illustrations

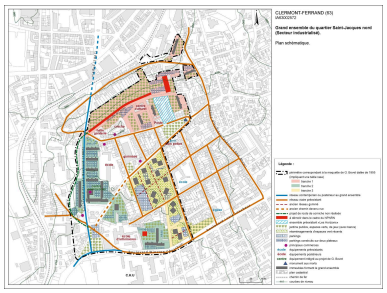

Plan schématique du quartier Saint-Jacques nord, 2021.
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy
IVR84_20216300014NUDA

Au sud de la voie ferrée, en bas du plan, on reconnaît la patte d'oie formée par les chemins qui sont devenus les rues des Plats et des Liondards.
Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20106300367NUC4A

Ville de Clermont-Ferrand et ses abords. Projet d'extension. Par Morel, ingénieur, et le personnel technique municipal, 1925. Détail. La partie qui nous intéresse est située grosso modo dans l'angle en bas à gauche du cliché, entre la voie ferrée et le chemin d'Aubière (actuelle avenue Léon-Blum). Avec, en jaune, le réseau de voirie projeté (en partie réalisé). On remarquera les maisons clairsemées au nord (dont quelques HBM), le lotissement

de HBM (les Plats) au centre. Ce dernier a été entièrement démoli et remplacé par la tranche III du Secteur industrialisé. L'îlot dévolu à un square a été réalisé sur sa moitié sud, longeant le boulevard Louis-Loucheur (en 1974, sur cette moitié d'îlot Georges Bovet prévoit square et parking). (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301046NUCA

Plan de la ville auquel font probablement référence les habitants signataires d'une motion (19 sept. 1956) puisque les aplats de couleur au niveau du quartier Saint-Jacques (au sud de la ville) indiquent des "secteurs verts réservés" entourés de "secteurs de résidences semi-familiales". On voit également qu'à cette époque c'était l'avenue d'Aubière qui était projetée comme "secteur de résidences collectives". Repro. Jean-Michel Périn IVR83_20136300533NUC4A

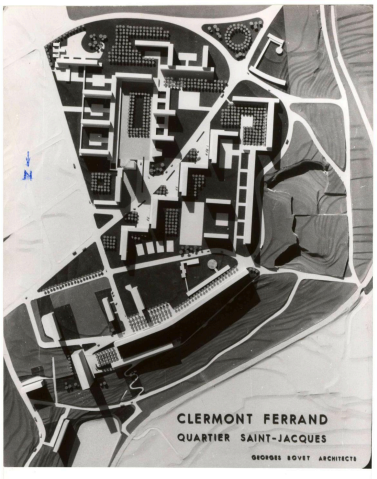

Cliché de la maquette signée de Georges Bovet ayant été présentée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand en septembre 1955 sur le stand du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. Phot. Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme IVR84_20216300030NUCA

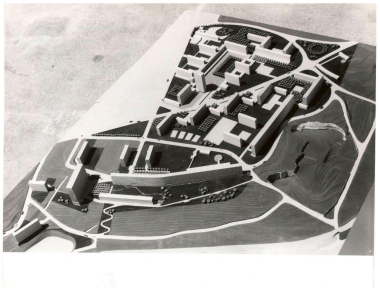

Cliché de la maquette exposée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand en septembre 1955. Cliché joint à un courrier du 6 avril 1957, de la direction des services départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme au préfet. Au dos, mentions manuscrites : "13 mai 1956. Le bâtiment de 4 étages situé devant le bâtiment long a été supprimé." Phot. Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme IVR84_20216300029NUCA

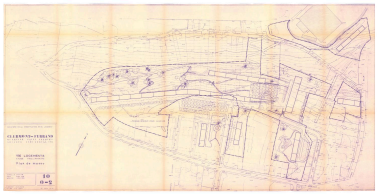

Plan de masse de la première tranche du Secteur industrialisé. Etude préliminaire. Par G. Bovet, 15/2/1956, modifié le 4/5/1956 et le 1er/7/1957. A ce stade, la barre implantée sur la pente, au nord de la Muraille de Chine, est encore d'actualité. Phot. Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme IVR84_20216300028NUCA

Plan annexé au permis de construire de la 2e tranche du Secteur industrialisé. Porte notamment les tampons : "3 déc 1960" et "Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour sous des dispositions de cet arrêté. Clermont-Ferrand, le 6 nov 1961. Pour le préfet, le chef de division délégué. [Signature]". (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301042NUCA

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Circulations. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Les cheminements piétonniers sont en noir. Sur ce plan, les tours de plan carré font leur apparition dans le vocabulaire de l'architecte. (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301043NUCA

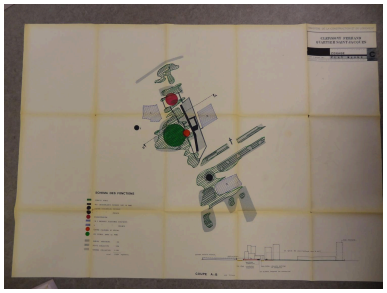

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Schéma des fonctions. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Dans la légende on trouve mention des espaces verts, d'une rue commerçante ouverte sur le parc, etc). Sur la coupe (en bas) est évoquée une "dalle piétons". (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301044NUCA

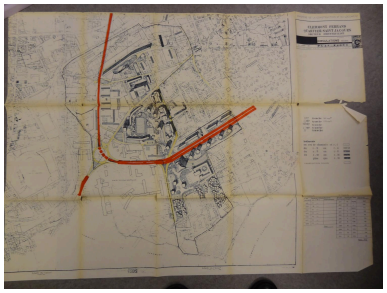

Minsitère de la construction et du logement. Clermont-ferrand. Secteur indusrialisé. Plan masse. Par Georges Bovet, architecte BCPN, prix de Rome. 15 février 1967. "Circulations voitures". Sur cette série de plans de masse le quartie Saint-Jacques sud est représenté. Ici, on en fera abstraction. (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301045NUCA

Plan de masse de Georges Bovet et jean Royer. Portant le tampon daté 28 septembre 1973. A cette date, les deux maîtres d'oeuvre ont encore en charge le quartier Saint-Jacques sud, ce qui ne sera plus le cas sur le plan de masse de l'année suivante. L'îlot situé directement à louest de l'église est occupé par des immeubles et un parking. Des commerces sont prévus à l'angle de la rue A. Ribot et de la rue du docteur Vigenaud. (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301071NUCA

Sur ce plan de G. Bovet et J. Royer daté du 10 octobre 1974, des commerces sont toujours prévus à l'angle des rues A. Ribot et du docteur Vigenaud. L'îlot situé directement à l'ouest de l'église est occupé en partie par un square (dont le tracé des allées ne sera pas retenu), et en partie par un parking (là où se trouve actuellement un boulodrome). (Photo chercheure.) Repro. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301070NUCA

La Muraille de Chine en construction, depuis le sud. Photographie aérienne de Léon Gendre, datant donc probablement de 1959. Phot. Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme IVR84_20216300019NUCA

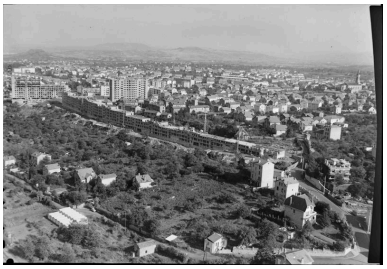

La Muraille de Chine et l'immeuble de l'Allée des Dômes en construction, depuis le nord-ouest. Photographie aérienne de Léon Gendre, datant donc probablement de 1959. Phot. Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme IVR84_20216300020NUCA

La Muraille de Chine et l'immeuble de l'Allée des Dômes, au fond, en construction, depuis le nord-ouest, avec la voie ferrée au premier plan. Photographie aérienne de léon Gendre, [1959]. Phot. Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme IVR84_20216300021NUCA

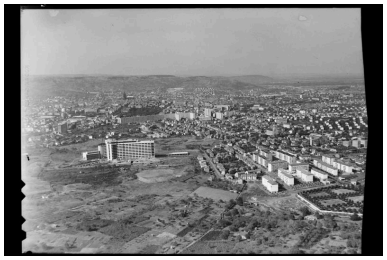

Le plateau Saint-Jacques depuis le sud. Au centre, le CHU, au second plan, on reconnaît la Muraille de Chine, au 3e plan se distinguent les tours de la cathédrale, et enfin à l'arrière-plan les côtes de Chanturgues Phot. Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme IVR84_20216300022NUCA

La Muraille de Chine depuis le jardin public Lecoq, considéré comme le jardin de centre ville. La tour de grande hauteur, à l'arrière, est un peu moins visible. Phot. Jean-Michel Périn IVR84_20136300285NUCA

Vue depuis le toit-terrasse de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes vers le sud : au premier plan, barres "Les Horizons" préexistantes au Secteur industrialisé, puis tours et barres des tranches I, II (la plus haute tour ainsi que, à droite, les immeubles gris -isolés par l'extérieur entre temps) et III (en second plan, au centre) du grand ensemble Saint-Jacques. En arrière-plan, au loin, vestige (tour) du château de Montrognon, et à gauche amorce du plateau de Gergovie. Phot. Christian Parisey IVR84_20206301019NUCA

Vue depuis le toit-terrasse de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes vers le sud et l'ouest. A droite du cliché, la Muraille de Chine, à l'arrière de laquelle on aperçoit une des maisons préexistantes au Secteur industrialisé, isolée, et, en bleu, l'amorce du centre culturel et social. Phot. Christian Parisey IVR84_20206301018NUCA

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Vue depuis le sud-ouest de l'immeuble dit Allée des Dômes (Secteur industrialisé, tranche I). Destiné à la démolition (progammée en 2021). Phot. Christian Parisey IVR84_20206301033NUCA

Immeuble de l'allée des Dômes, en cours de déconstruction, au 30 juin 2021. Phot. Christian Parisey IVR84_20216301233NUC4A

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeuble dit Allée des Dômes, en avril 2021 : en cours de déconstruction. Phot. Christian Parisey IVR84_20216300037NUC4A

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeuble 104, situé 56-60 avenue Léon-Blum,1ère tranche du Secteur industrialisé. Depuis la rue de la Rotonde. Au premier plan, l'espace vert avec petit muret demi-circulaire en béton, est rattaché à l'immeuble. (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301039NUCA

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. L'immeuble en forme de tour (TGH). Phot. Christian Parisey IVR84_20216300040NUC4A

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. La tour de grande hauteur (20 étages) du grand ensemble Saint-Jacques nord, 2e tranche, située au 49 rue des Liondards. (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301037NUCA

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Troisième tranche du Secteur industrialisé. Au premier plan, boulevard Louis-Loucheur, limite initiale dudit Secteur. Phot. Christian Parisey IVR84_20216300044NUC4A

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeubles de la tranche III. Depuis le boulevard Louis-Loucheur (limite sud dudit secteur). (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301058NUCA

Points de vue. Vue depuis l'immeuble du 1-3, allée des Dômes (pièce principale du premier niveau d'un F3 -en duplex- du 13e étage) vers l'immeuble dit Muraille de Chine.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301021NUCA

Points de vue. Vue depuis l'intérieur de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes (13e étage) vers l'est : au centre, villa à toiture d'ardoise s'élevant sur l'avenue Léon-Blum (plusieurs des villas préexistantes au grand ensemble situées sur cette avenue bénéficiaient du panorama sur la chaîne des puys), puis cité Michelin de La Raye-Dieu, puis, à l'arrière-plan, puy de Crouel puis monts du Livradois-Forez.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301026NUC4A

Points de vue. Rue Henry-Andraud. Immeuble 101 de la première tranche du Secteur industrialisé, dit Muraille de Chine. Un des passages donnant accès à l'espace vert le plus élaboré du Secteur. Il "emprunte" (dans le sens de la notion japonaise de "paysage emprunté") le centre ancien de Clermont et notamment les deux tours de la cathédrale. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301050NUCA

Points de vue. Au pied de la façade nord de la Muraille de Chine : panorama avec, au premier plan, le viaduc destiné à faciliter l'accès au plateau Saint-jacques depuis le centre ancien (construit en 1967), et en arrière-plan, le puy de Dôme et une extrémité de la chaîne des puys. (Photo chercheure).
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301051NUCA

Points de vue. Avenue Léon-Blum (ancienne avenue d'Aubière), qui marque une des limites à l'est de l'emprise du Secteur industrialisé. Immeubles 104 et 105 de la première tranche (peints en rose, blanc et gris). Au loin, on distingue les tours de la cathédrale de Clermont-Ferrand, point culminant du centre ancien. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301049NUCA

Points de vue. Deux immeubles de la première tranche du Secteur industrialisé et sommet des flèches de la cathédrale de Clermont-Ferrand, au loin. Phot. Christian Parisey IVR84_20216300038NUC4A

Effets de collage. La rue des Liondards depuis le sud. Deux maisons préexistantes à l'opération et la tour de grande hauteur (TGH) de la deuxième tranche (entre 1962 et 1964). (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301047NUCA

Effets de collage. 1-5 boulevard Claude-Bernard. Effet de collage ou de juxtaposition d'une manière de faire la ville (maison préexistante à l'opération avec mur gouttereau aveugle en attente de mitoyenneté, avec façade principale d'entrée sur la rue) et trois "boîtes d'entrée" (c'est le terme utilisé par Georges Bovet) d'un immeuble disposé perpendiculairement à la rue, donnant sur un parking animé d'arbres et bancs. (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301048NUCA

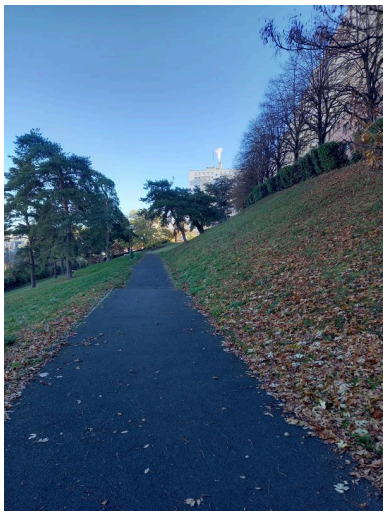

Espaces verts. L'espace vert principal, aménagé sur un abrupt situé au pied de la Muraille de Chine. Le cheminement piétonnier conduit au bas de la ville. Au fond, l'immeuble du 1-3 allée des Dômes. (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301059NUCA

Espaces verts et cheminements piétonniers. Vue depuis la rue du Pont-Saint-Jacques vers la Muraille de Chine (à l'arrière-plan). Geoges Bovet avait prévu dès l'origine (voir la maquette de 1955), ce jardin public avec une rampe se terminant par un chemin sinueux conduisant du plateau à la ville basse. Phot. Christian Parisey IVR84_20216300036NUC4A

Espaces verts. Espace vert situé au pied de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes, à l'est (élévation arrière). Des blocs de béton pouvant servir de bancs animent la pelouse. Au fond et en contrebas on aperçoit la chaufferie qui sert à l'ensemble des immeubles. Phot. Christian Parisey IVR84_20206301031NUCA

Espaces verts. Au pied d'un immeuble de la première tranche du Secteur industrialisé, espace vert pourvu de nombreux bancs, et cheminement péitonnier préexistant au grand ensemble, sauvegardé.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20216300039NUC4A

Espaces verts. Au pied de l'immeuble situé au n°70 de l'avenue Léon-Blum. ealouse, bancs nombreux et alignements d'arbres. Au sud, délimité par un ancien chemin rural (au premier plan sur la photo). (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301052NUCA

Espaces verts. Espace vert affecté aux immeubles disposés en équerre boulevard Winston-Churchill, ainsi qu'à l'immeuble cubique de l'arrière-plan du cliché. Ce dernier, muré en 2020, est voué à la démolition. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301053NUCA

Espaces verts. À l'arrière des immeubles donnant sur le boulevard Winston-Churchill, détail de blocs de béton servant de banc.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20216300045NUC4A

Espaces verts et parkings. Boulevard Claude-Bernard. Au pied de l'immeuble portant les n° 1 à 5, parking avec arbres et bancs. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301061NUCA

Cheminements piétonniers et points de vue. Dalle de l'immeuble situé au 1-3 allée des Dômes formant belvédère. Au loin, la cathédrale de Clermont-Ferrand et à l'arrière-plan les côtes de Chanturgues (inconstructibles).
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301029NUCA

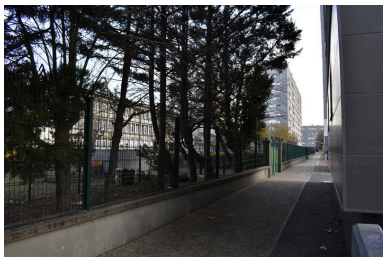

Cheminements piétonniers. A l'arrière de la composition en peigne des immeubles du boulevard Claude-Bernard. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301054NUCA

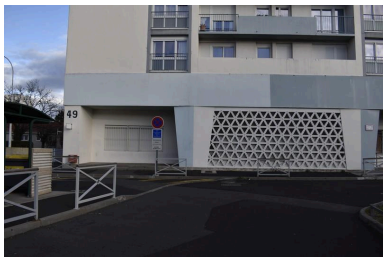

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Tour de grande hauteur (TGH) du 49 rue des Linondards : entrée masquée par une claustra. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301038NUCA

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). La TGH (tour de grande hauteur) de la 2e tranche du Secteur industrialisé. Détail.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20216300042NUC4A

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). La TGH. Détail de l'espace de transition menant à l'entrée commune.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20216300041NUC4A

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Tour du 49 rue des Liondards : l'entrée derrière la claustra. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301056NUCA

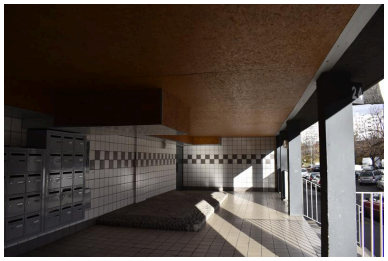

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Muraille de Chine : hall d'entrée ouvert. (Photo chercheure.)
Phot. Bénédicte Renaud-Morand
IVR84_20206301055NUCA

Intérieurs, espaces de distribution. Vestibule du 1-3 allée des Dômes.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301028NUCA

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Cage d'escalier et d'ascenseurs. Un des paliers du 13e étage.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301025NUC4A

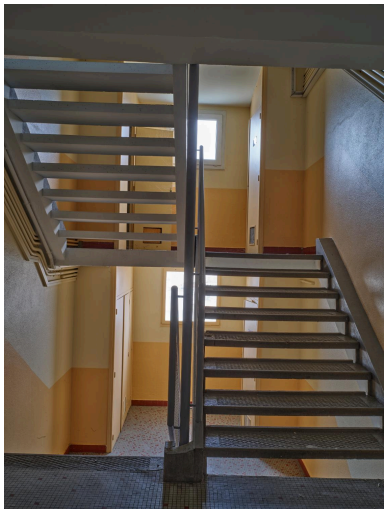

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Cage d'un des deux escaliers, palier du 13e étage.
Phot. Christian Parisey
IVR84_20206301024NUC4A

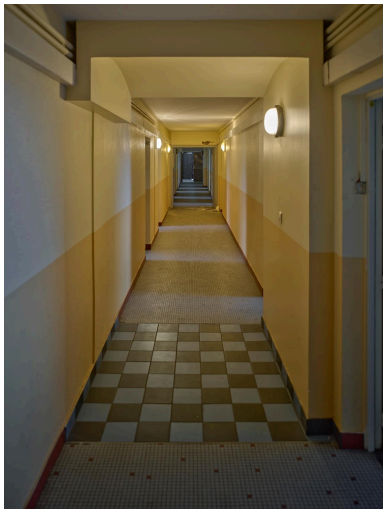

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Couloir central de desserte des logements (13e étage), depuis le palier de l'escalier sud, vers le nord. Portes coupe-feu intermédiaires. Phot. Christian Parisey IVR84_20206301027NUCA

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Couloir de desserte des appartements 145 à 150 du 13e étage. Depuis le palier de l'escalier sud, du nord vers le sud. Phot. Christian Parisey IVR84_20206301023NUCA

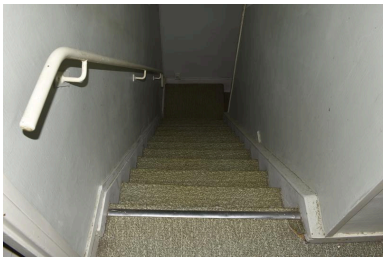

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Les appartements sont en duplex. Escalier intérieur menant de la partie séjour et cuisine à la partie salle de bain et chambres. (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301072NUCA

Equipements (hors Secteur industrialisé mais l'accompagnant, pas étudiés dans le cadre de ce dossier). Gymnase Jean-Thévenet, construit entre 1972 et 1974 à l'emplacement prévu pour un centre commercial par G. Bovet, sur un plan non daté, conservé en AC Clermont-Ferrand, 896 W 1/4 (Photo chercheure.) Phot. Bénédicte Renaud-Morand IVR84_20206301057NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Immeuble dit Muraille de Chine (IA63002573) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Quartier Saint-Jacques, 2-28 rue Henry-Andraud
Dossiers de synthèse :
Présentation de l'opération ponctuelle "Muraille de Chine" (de Clermont-Ferrand) (IA63002574) Auvergne, Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Plateau Saint-Jacques
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

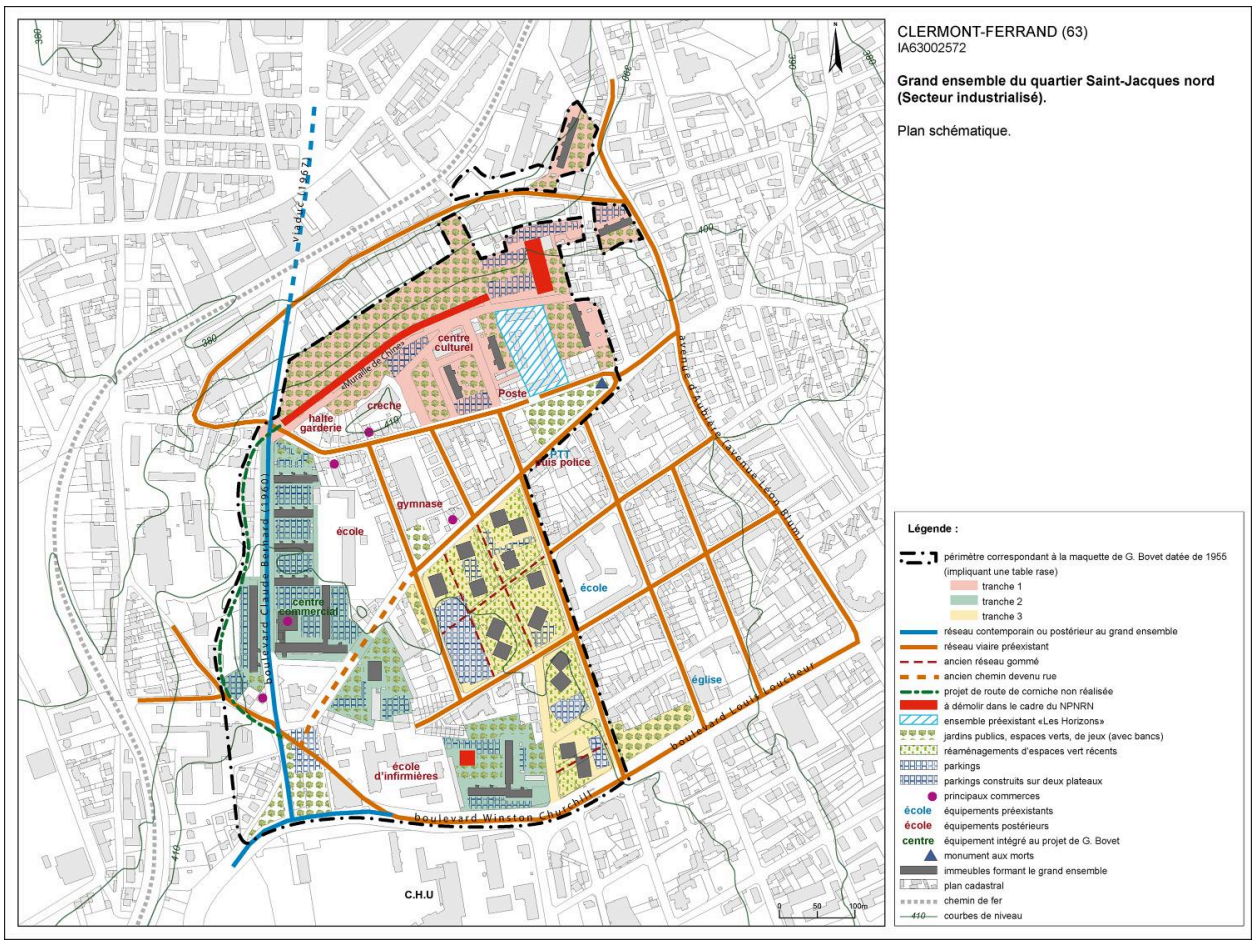

Plan schématique du quartier Saint-Jacques nord, 2021.

IVR84_20216300014NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Au sud de la voie ferrée, en bas du plan, on reconnaît la patte d'oie formée par les chemins qui sont devenus les rues des Plats et des Liondards.

Référence du document reproduit :

- **Plan de Clermont-Ferrand en 1914 (AC Clermont-Ferrand, non coté)**
  Clermont-Ferrand en 1914. Population municipale 56 662 habitants. Dressé sous l'administration de M. le d[octeur] Vigenaud. Commandeur de la légion d'honneur. Maire de Clermont-Ferrand. JUILLET 1914. (AC Clermont-Ferrand, non coté)
  AC Clermont-Ferrand : non coté

IVR83_20106300367NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Ville de Clermont-Ferrand et ses abords. Projet d'extension. Par Morel, ingénieur, et le personnel technique municipal, 1925. Détail. La partie qui nous intéresse est située grosso modo dans l'angle en bas à gauche du cliché, entre la voie ferrée et le chemin d'Aubière (actuelle avenue Léon-Blum). Avec, en jaune, le réseau de voirie projeté (en partie réalisé). On remarquera les maisons clairsemées au nord (dont quelques HBM), le lotissement de HBM (les Plats) au centre. Ce dernier a été entièrement démoli et remplacé par la tranche III du Secteur industrialisé. L'îlot dévolu à un square a été réalisé sur sa moitié sud, longeant le boulevard Louis-Loucheur (en 1974, sur cette moitié d'îlot Georges Bovet prévoit square et parking). (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'extension de Clermont-Ferrand. 1925. Détail du plan conservé aux AN.**
  Archives nationales. Versement 19810400-213. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel, 1925. Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.
  Une seconde version du même plan existe aux Archives communales de Clermont-Ferrand (non coté). Il est délavé par rapport à celui-ci. Un cliché est consultable (n° IVR84_20106300366NUC4A) dans le dossier "Villes en Auvergne : les formes urbaines" (n°IA00141347).
  AN : Versement 19810400-213

IVR84_20206301046NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2010
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives nationales
communication libre, reproduction soumise à autorisation

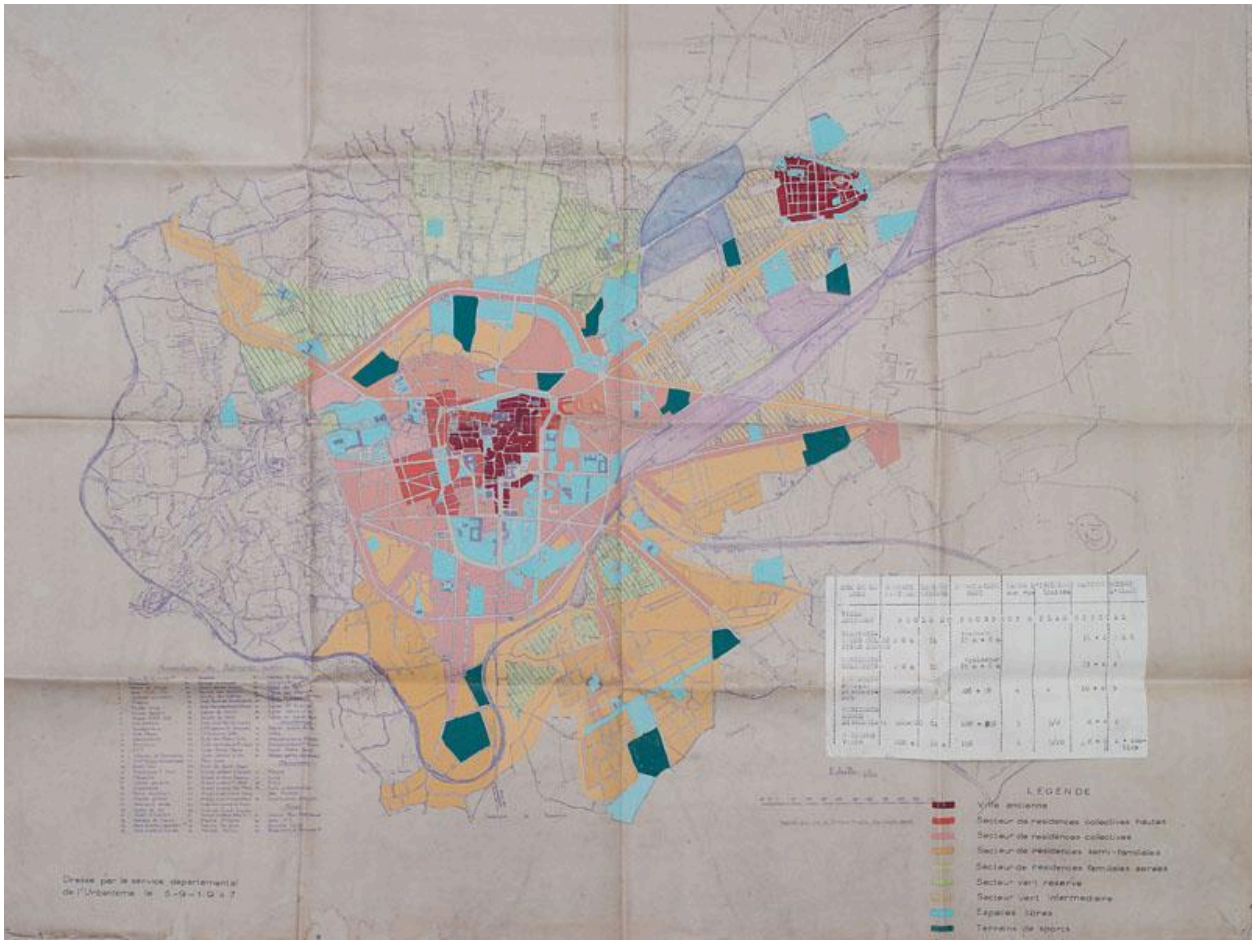

Plan de la ville auquel font probablement référence les habitants signataires d'une motion (19 sept. 1956) puisque les aplats de couleur au niveau du quartier Saint-Jacques (au sud de la ville) indiquent des "secteurs verts réservés" entourés de "secteurs de résidences semi-familiales". On voit également qu'à cette époque c'était l'avenue d'Aubière qui était projetée comme "secteur de résidences collectives".

Référence du document reproduit :

- **Clermont-Ferrand. Plan du 5 septembre 1947.**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. **Clermont-Ferrand. Plan dressé par le service départemental de l'urbanisme**, 5 sept. 1947. Surchargé probablement par Gaston Bardet.
  NB : quartier Saint-Jacques, au sud.
  AC Clermont-Ferrand : 896 W 1

IVR83_20136300533NUC4A
Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

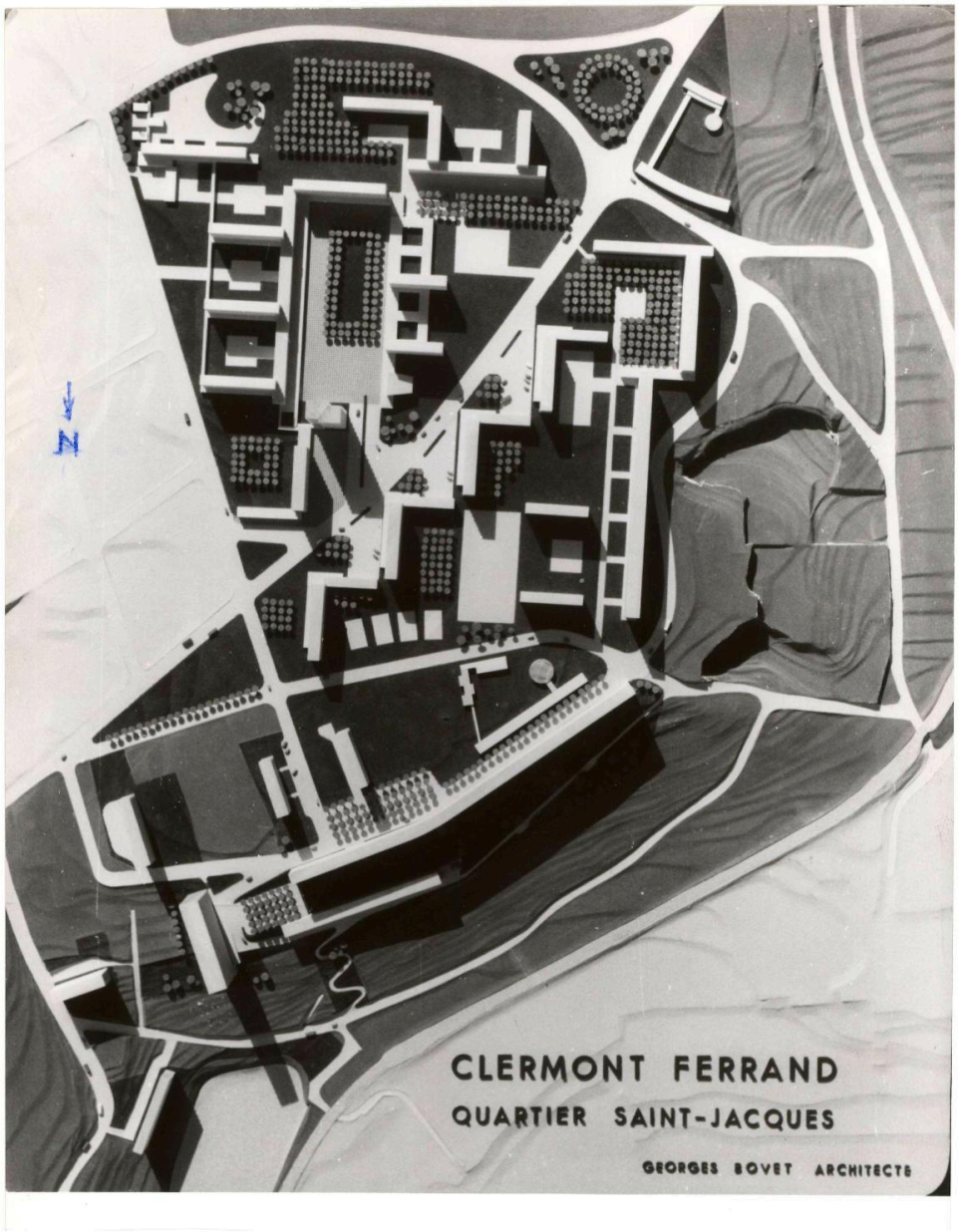

Cliché de la maquette signée de Georges Bovet ayant été présentée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand en septembre 1955 sur le stand du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Référence du document reproduit :

- **AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques.**
  AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. **Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques**. Dossiers de procédures (1956-1961).
  AD Puy-de-Dôme : 328 W 91

IVR84_20216300030NUCA
Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales du Puy-de-Dôme
tous droits réservés

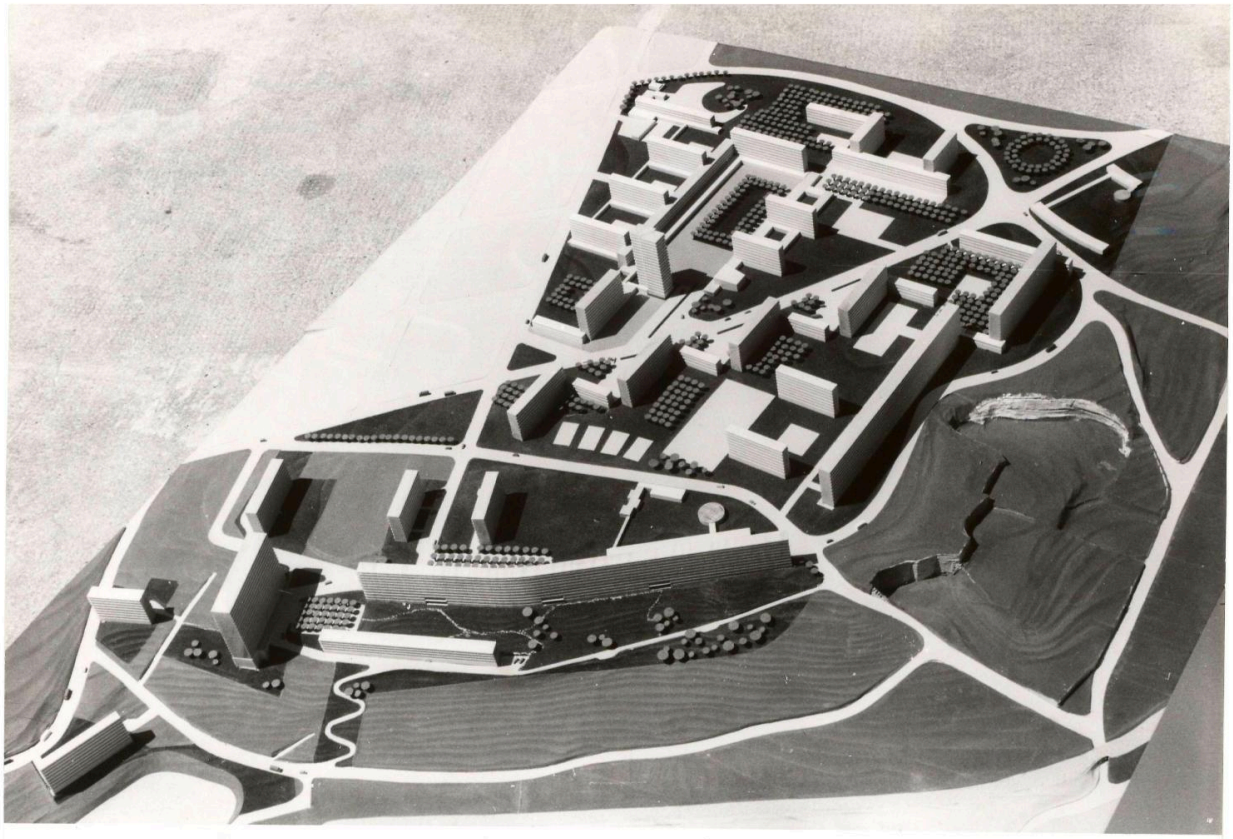

Cliché de la maquette exposée à la foire-exposition de Clermont-Ferrand en septembre 1955. Cliché joint à un courrier du 6 avril 1957, de la direction des services départementaux du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme au préfet. Au dos, mentions manuscrites : "13 mai 1956. Le bâtiment de 4 étages situé devant le bâtiment long a été supprimé."

Référence du document reproduit :

- **AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques.**
  AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. **Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques**. Dossiers de procédures (1956-1961).
  AD Puy-de-Dôme : 328 W 91

IVR84_20216300029NUCA
Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales du Puy-de-Dôme
tous droits réservés

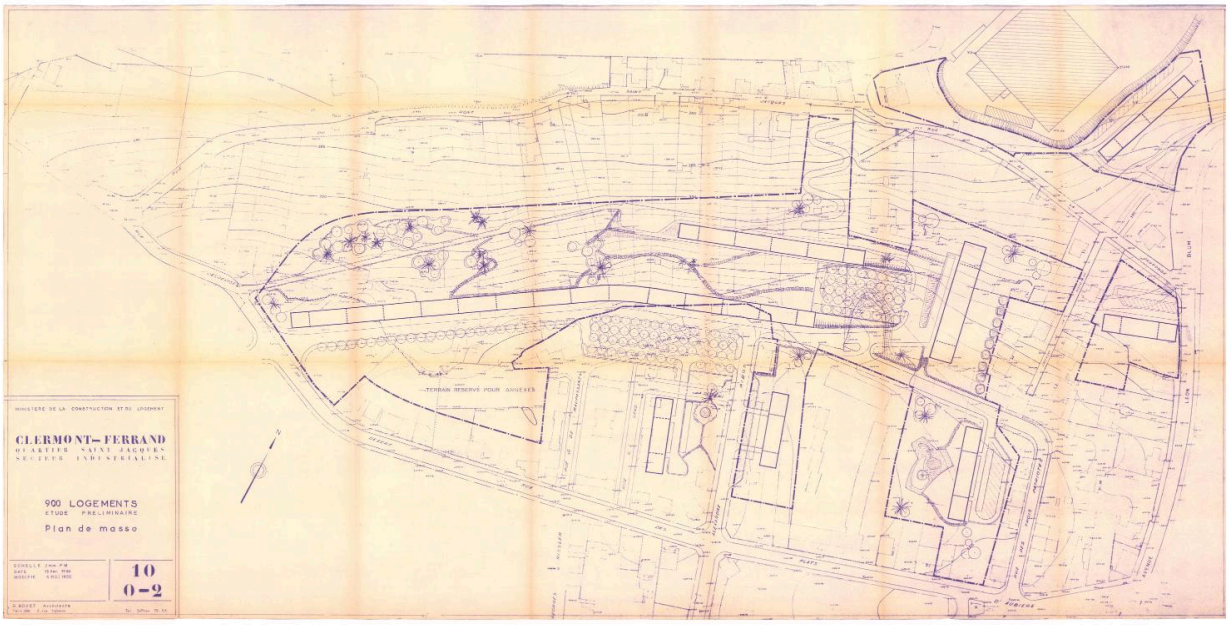

Plan de masse de la première tranche du Secteur industrialisé. Etude préliminaire. Par G. Bovet, 15/2/1956, modifié le 4/5/1956 et le 1er/7/1957. A ce stade, la barre implantée sur la pente, au nord de la Muraille de Chine, est encore d'actualité.

Référence du document reproduit :

- **AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques.**
  AD Puy-de-Dôme. 328 W 91. **Préfecture 4e division (1940-1961). OMHLM de Clermont-Ferrand, réalisation, Secteur industrialisé, quartier saint-Jacques**. Dossiers de procédures (1956-1961).
  AD Puy-de-Dôme : 328 W 91

IVR84_20216300028NUCA
Auteur de l'illustration : Service photographique des archives départementales du Puy-de-Dôme
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales du Puy-de-Dôme
tous droits réservés

Plan annexé au permis de construire de la 2e tranche du Secteur industrialisé. Porte notamment les tampons : "3 déc 1960" et "Vu pour être annexé à notre arrêté de ce jour sous des dispositions de cet arrêté. Clermont-Ferrand, le 6 nov 1961. Pour le préfet, le chef de division délégué. [Signature]". (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 4599. OMHLM. 2e tranche. 6 novembre 1961.**
  AC Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 4599**. OMHLM. 2e tranche. 6 novembre 1961.
  AC Clermont-Ferrand : PC 4599

IVR84_20206301042NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Circulations. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Les cheminements piétonniers sont en noir. Sur ce plan, les tours de plan carré font leur apparition dans le vocabulaire de l'architecte. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude de M. Bovet. 1964-1974**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. **Urbanisation du plateau Saint-Jacques**. Etude de M. Bovet. 1964-1974.
  AC Clermont-Ferrand : 896 W 1/4

IVR84_20206301043NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation

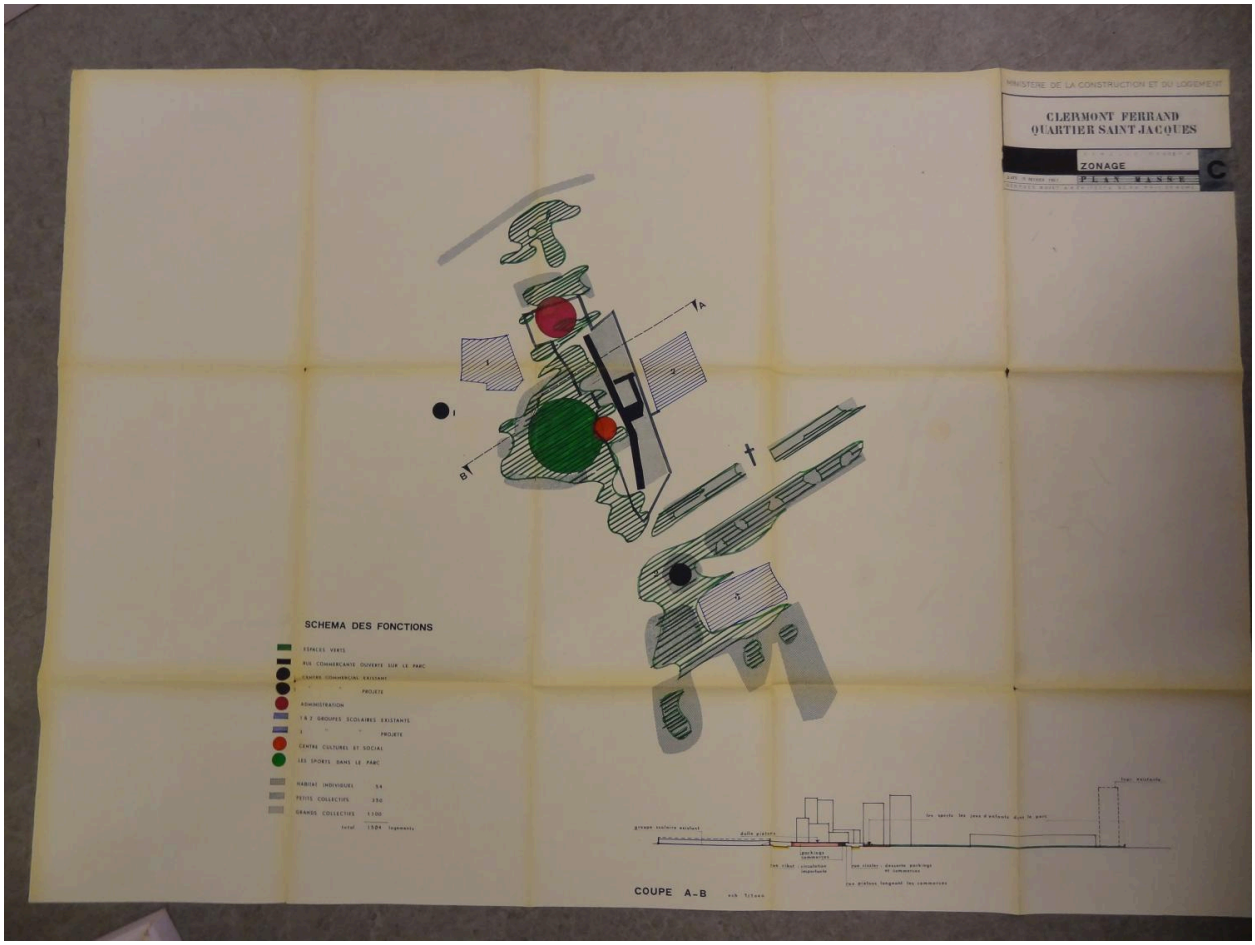

Ministère de la construction et du logement. Clermont-Ferrand. Quartier Saint-Jacques. Plan masse. Schéma des fonctions. Par Georges Bovet, architecte BCPN, Prix de Rome. 15 février 1967. Dans la légende on trouve mention des espaces verts, d'une rue commerçante ouverte sur le parc, etc). Sur la coupe (en bas) est évoquée une "dalle piétons". (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude de M. Bovet. 1964-1974**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. **Urbanisation du plateau Saint-Jacques**. Etude de M. Bovet. 1964-1974.
  AC Clermont-Ferrand : 896 W 1/4

IVR84_20206301044NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Minsitère de la construction et du logement. Clermont-ferrand. Secteur indusrialisé. Plan masse. Par Georges Bovet, architecte BCPN, prix de Rome. 15 février 1967. "Circulations voitures". Sur cette série de plans de masse le quartie Saint-Jacques sud est représenté. Ici, on en fera abstraction. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. Urbanisation du plateau Saint-Jacques. Etude de M. Bovet. 1964-1974**
  AC Clermont-Ferrand. 896 W 1. Dossier n°4. **Urbanisation du plateau Saint-Jacques**. Etude de M. Bovet. 1964-1974.
  AC Clermont-Ferrand : 896 W 1/4

IVR84_20206301045NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand
communication libre, reproduction soumise à autorisation

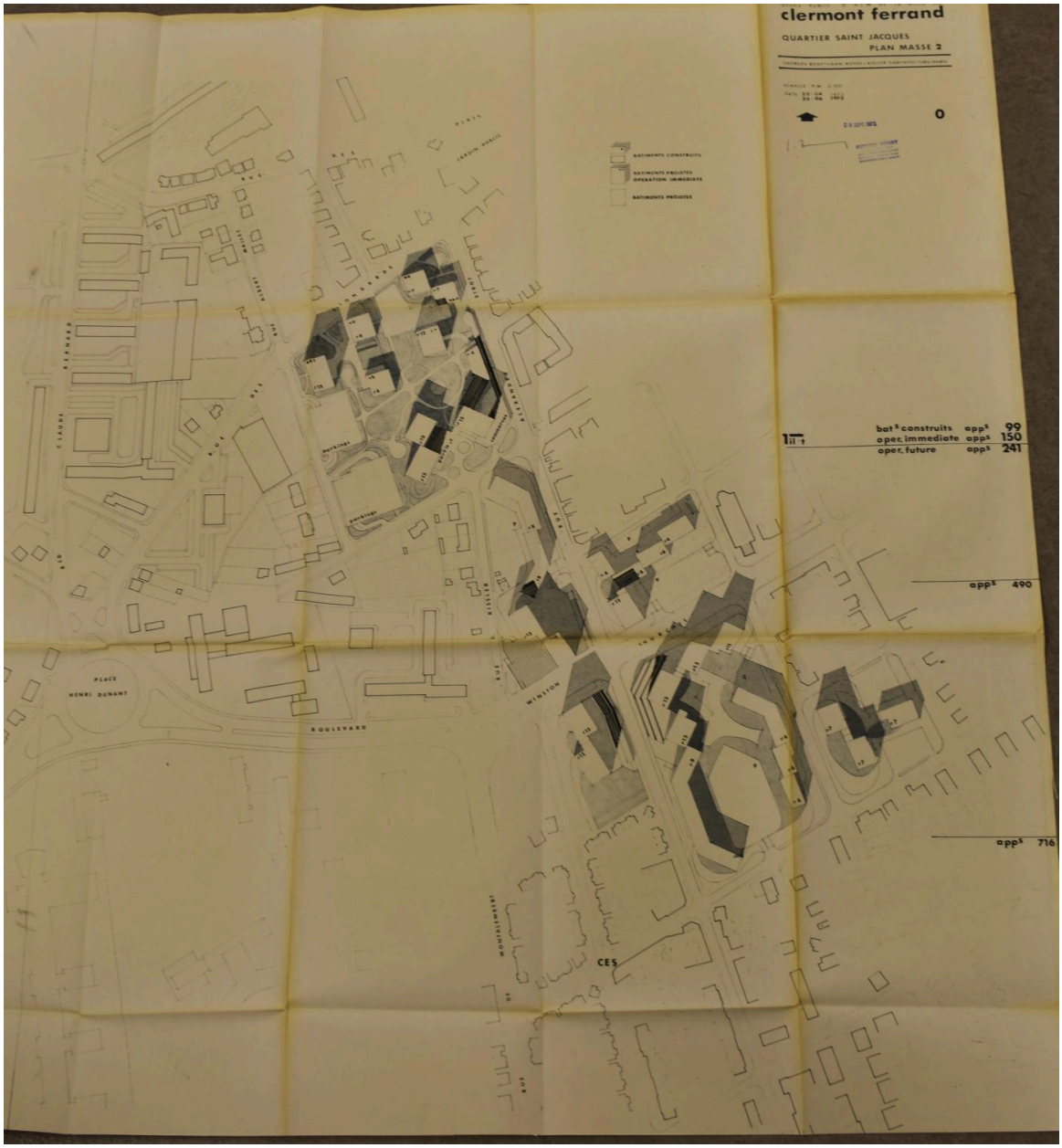

Plan de masse de Georges Bovet et jean Royer. Portant le tampon daté 28 septembre 1973. A cette date, les deux maîtres d'oeuvre ont encore en charge le quartier Saint-Jacques sud, ce qui ne sera plus le cas sur le plan de masse de l'année suivante. L'îlot situé directement à louest de l'église est occupé par des immeubles et un parking. Des commerces sont prévus à l'angle de la rue A. Ribot et de la rue du docteur Vigenaud. (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC de Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 10214. OMHLM de Clermont-Ferrand. St-Jacques. 3e tranche. 1973.**
  AC de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 10214. OMHLM de Clermont-Ferrand.** 3e tranche. Novembre 1973.
  AC Clermont-Ferrand : PC 10214

IVR84_20206301071NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation

Sur ce plan de G. Bovet et J. Royer daté du 10 octobre 1974, des commerces sont toujours prévus à l'angle des rues A. Ribot et du docteur Vigenaud. L'îlot situé directement à l'ouest de l'église est occupé en partie par un square (dont le tracé des allées ne sera pas retenu), et en partie par un parking (là où se trouve actuellement un boulodrome). (Photo chercheure.)

Référence du document reproduit :

- **AC Clermont-Ferrand. Permis de construire n° 10526. OMHLM de C-Ferrand : St-Jacques, 3e tranche, 1974.**
  Archives communales de Clermont-Ferrand. **Permis de construire n° 10526. OMHLM de C-Ferrand : St-Jacques, 3e tranche.** 10 octobre 1974.
  AC Clermont-Ferrand : PC 10526

IVR84_20206301070NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives communales de Clermont-Ferrand

tous droits réservés

La Muraille de Chine en construction, depuis le sud. Photographie aérienne de Léon Gendre, datant donc probablement de 1959.

Référence du document reproduit :

- **La Muraille de Chine en construction. Photographie, par Léon Gendre, [1959]. (AD Puy-de-Dôme-Photothèque63. 592 Fi 151).**
  La Muraille de Chine en construction. Photographie, par Léon Gendre, [1959]. (Archives départementales du Puy-de-Dôme - Photothèque63. 592 Fi 151.)
  AD Puy-de-Dôme : 592 Fi 151

IVR84_20216300019NUCA
Auteur de l'illustration : Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme
© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Photothèque63 ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
tous droits réservés

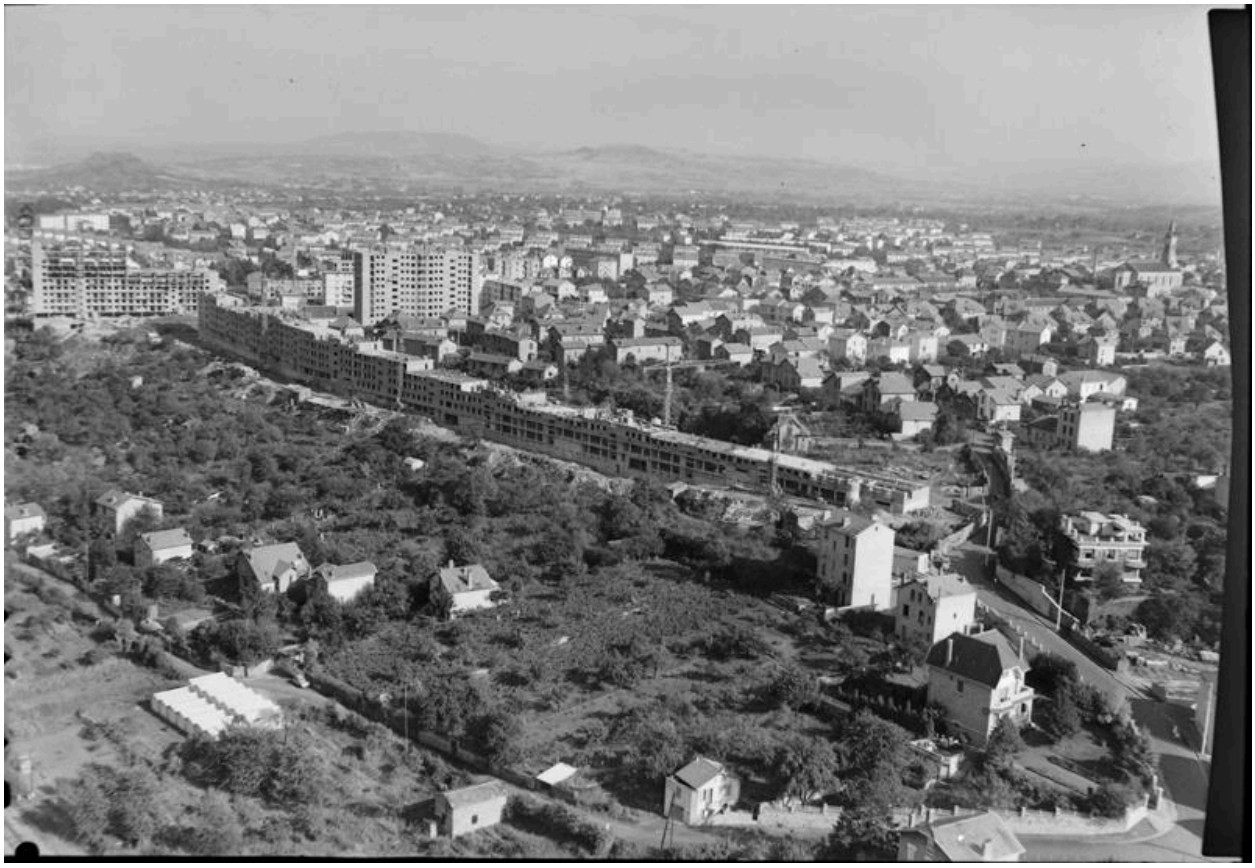

La Muraille de Chine et l'immeuble de l'Allée des Dômes en construction, depuis le nord-ouest. Photographie aérienne de Léon Gendre, datant donc probablement de 1959.

Référence du document reproduit :

- **La Muraille de Chine en construction. Photographie aérienne de Léon Gendre, [1959]. (AD Puy-de-Dôme-Photothèque63. 592 Fi 152)**
  La Muraille de Chine en construction, photographie par Léon Gendre, [1959].(Archives départementales du Puy-de-Dôme - Photothèque63. 592 Fi 152)
  AD Puy-de-Dôme : 592 Fi 152

IVR84_20216300020NUCA
Auteur de l'illustration : Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme
© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Photothèque63 ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
tous droits réservés

La Muraille de Chine et l'immeuble de l'Allée des Dômes, au fond, en construction, depuis le nord-ouest, avec la voie ferrée au premier plan. Photographie aérienne de léon Gendre, [1959].

Référence du document reproduit :

- **La Muraille de Chine. Photographie aérienne par Léon Gendre, [1959]. (AD 63. 592 Fi 159)**
  La Muraille de Chine. Photographie aérienne par Léon Gendre, [1959]. (Archives départementales Puy-de-Dôme - Photothèque63. 592 Fi 159)
  AD Puy-de-Dôme : 592 Fi 159

IVR84_20216300021NUCA
Auteur de l'illustration : Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme
© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Photothèque63 ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
tous droits réservés

Le plateau Saint-Jacques depuis le sud. Au centre, le CHU, au second plan, on reconnaît la Muraille de Chine, au 3e plan se distinguent les tours de la cathédrale, et enfin à l'arrière-plan les côtes de Chanturgues

Référence du document reproduit :

- **Le plateau Saint-Jacques depuis le sud. Photographie aérienne, par Léon Gendre, [1960]. (AD Puy-de-Dôme. Photothèque63. 592 Fi 445)**
  Le plateau Saint-Jacques depuis le sud. Photographie aérienne, par Léon Gendre, [1960]. (Archives départementales du Puy-de-Dôme. 592 Fi 445)
  AD Puy-de-Dôme : 592 Fi 445

IVR84_20216300022NUCA
Auteur de l'illustration : Service de numérisation des AD du Puy-de-Dôme
© Archives départementales du Puy-de-Dôme ; Photothèque63 ; © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
tous droits réservés

La Muraille de Chine depuis le jardin public Lecoq, considéré comme le jardin de centre ville. La tour de grande hauteur, à l'arrière, est un peu moins visible.

IVR84_20136300285NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
Date de prise de vue : 2013
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis le toit-terrasse de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes vers le sud : au premier plan, barres "Les Horizons" préexistantes au Secteur industrialisé, puis tours et barres des tranches I, II (la plus haute tour ainsi que, à droite, les immeubles gris -isolés par l'extérieur entre temps) et III (en second plan, au centre) du grand ensemble Saint-Jacques. En arrière-plan, au loin, vestige (tour) du château de Montrognon, et à gauche amorce du plateau de Gergovie.

IVR84_20206301019NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue depuis le toit-terrasse de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes vers le sud et l'ouest. A droite du cliché, la Muraille de Chine, à l'arrière de laquelle on aperçoit une des maisons préexistantes au Secteur industrialisé, isolée, et, en bleu, l'amorce du centre culturel et social.

IVR84_20206301018NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Vue depuis le sud-ouest de l'immeuble dit Allée des Dômes (Secteur industrialisé, tranche I). Destiné à la démolition (progammée en 2021).

IVR84_20206301033NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Immeuble de l'allée des Dômes, en cours de déconstruction, au 30 juin 2021.

IVR84_20216301233NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeuble dit Allée des Dômes, en avril 2021 : en cours de déconstruction.

IVR84_20216300037NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeuble 104, situé 56-60 avenue Léon-Blum,1ère tranche du Secteur industrialisé. Depuis la rue de la Rotonde. Au premier plan, l'espace vert avec petit muret demi-circulaire en béton, est rattaché à l'immeuble. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301039NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. L'immeuble en forme de tour (TGH).

IVR84_20216300040NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. La tour de grande hauteur (20 étages) du grand ensemble Saint-Jacques nord, 2e tranche, située au 49 rue des Liondards. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301037NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Troisième tranche du Secteur industrialisé. Au premier plan, boulevard Louis-Loucheur, limite initiale dudit Secteur.

IVR84_20216300044NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Immeubles de la tranche III. Depuis le boulevard Louis-Loucheur (limite sud dudit secteur). (Photo chercheure.)

IVR84_20206301058NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Vue depuis l'immeuble du 1-3, allée des Dômes (pièce principale du premier niveau d'un F3 -en duplex- du 13e étage) vers l'immeuble dit Muraille de Chine.

IVR84_20206301021NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Vue depuis l'intérieur de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes (13e étage) vers l'est : au centre, villa à toiture d'ardoise s'élevant sur l'avenue Léon-Blum (plusieurs des villas préexistantes au grand ensemble situées sur cette avenue bénéficiaient du panorama sur la chaîne des puys), puis cité Michelin de La Raye-Dieu, puis, à l'arrière-plan, puy de Crouel puis monts du Livradois-Forez.

IVR84_20206301026NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Rue Henry-Andraud. Immeuble 101 de la première tranche du Secteur industrialisé, dit Muraille de Chine. Un des passages donnant accès à l'espace vert le plus élaboré du Secteur. Il "emprunte" (dans le sens de la notion japonaise de "paysage emprunté") le centre ancien de Clermont et notamment les deux tours de la cathédrale. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301050NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Au pied de la façade nord de la Muraille de Chine : panorama avec, au premier plan, le viaduc destiné à faciliter l'accès au plateau Saint-jacques depuis le centre ancien (construit en 1967), et en arrière-plan, le puy de Dôme et une extrémité de la chaîne des puys. (Photo chercheure).

IVR84_20206301051NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Avenue Léon-Blum (ancienne avenue d'Aubière), qui marque une des limites à l'est de l'emprise du Secteur industrialisé. Immeubles 104 et 105 de la première tranche (peints en rose, blanc et gris). Au loin, on distingue les tours de la cathédrale de Clermont-Ferrand, point culminant du centre ancien. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301049NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Points de vue. Deux immeubles de la première tranche du Secteur industrialisé et sommet des flèches de la cathédrale de Clermont-Ferrand, au loin.

IVR84_20216300038NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Effets de collage. La rue des Liondards depuis le sud. Deux maisons préexistantes à l'opération et la tour de grande hauteur (TGH) de la deuxième tranche (entre 1962 et 1964). (Photo chercheure.)

IVR84_20206301047NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2019
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Effets de collage. 1-5 boulevard Claude-Bernard. Effet de collage ou de juxtaposition d'une manière de faire la ville (maison préexistante à l'opération avec mur gouttereau aveugle en attente de mitoyenneté, avec façade principale d'entrée sur la rue) et trois "boîtes d'entrée" (c'est le terme utilisé par Georges Bovet) d'un immeuble disposé perpendiculairement à la rue, donnant sur un parking animé d'arbres et bancs. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301048NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

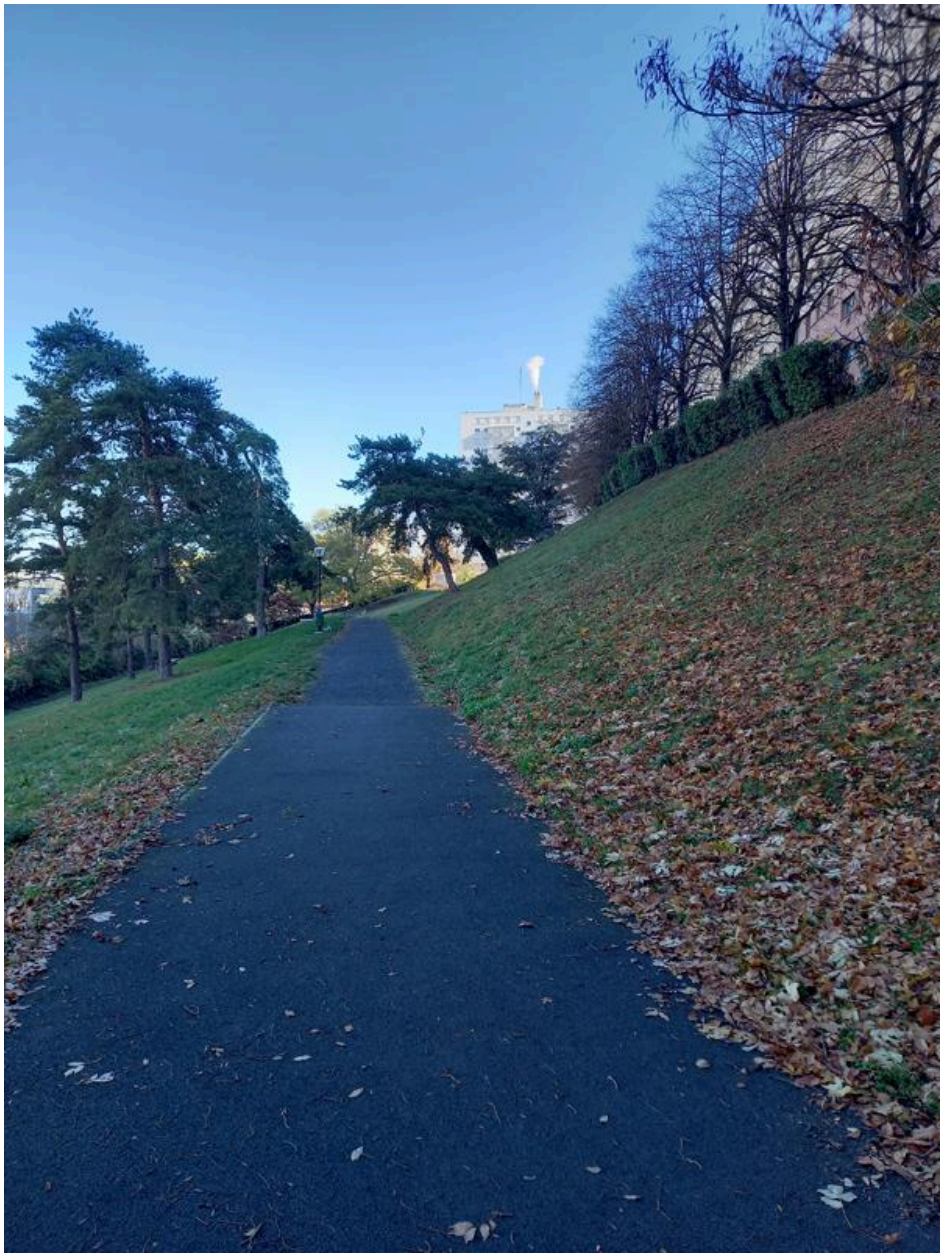

Espaces verts. L'espace vert principal, aménagé sur un abrupt situé au pied de la Muraille de Chine. Le cheminement piétonnier conduit au bas de la ville. Au fond, l'immeuble du 1-3 allée des Dômes. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301059NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts et cheminements piétonniers. Vue depuis la rue du Pont-Saint-Jacques vers la Muraille de Chine (à l'arrière-plan). Geoges Bovet avait prévu dès l'origine (voir la maquette de 1955), ce jardin public avec une rampe se terminant par un chemin sinueux conduisant du plateau à la ville basse.

IVR84_20216300036NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts. Espace vert situé au pied de l'immeuble du 1-3 allée des Dômes, à l'est (élévation arrière). Des blocs de béton pouvant servir de bancs animent la pelouse. Au fond et en contrebas on aperçoit la chaufferie qui sert à l'ensemble des immeubles.

IVR84_20206301031NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts. Au pied d'un immeuble de la première tranche du Secteur industrialisé, espace vert pourvu de nombreux bancs, et cheminement péitonnier préexistant au grand ensemble, sauvegardé.

IVR84_20216300039NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts. Au pied de l'immeuble situé au n°70 de l'avenue Léon-Blum. ealouse, bancs nombreux et alignements d'arbres. Au sud, délimité par un ancien chemin rural (au premier plan sur la photo). (Photo chercheure.)

IVR84_20206301052NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts. Espace vert affecté aux immeubles disposés en équerre boulevard Winston-Churchill, ainsi qu'à l'immeuble cubique de l'arrière-plan du cliché. Ce dernier, muré en 2020, est voué à la démolition. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301053NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts. À l'arrière des immeubles donnant sur le boulevard Winston-Churchill, détail de blocs de béton servant de banc.

IVR84_20216300045NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces verts et parkings. Boulevard Claude-Bernard. Au pied de l'immeuble portant les n° 1 à 5, parking avec arbres et bancs. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301061NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Cheminements piétonniers et points de vue. Dalle de l'immeuble situé au 1-3 allée des Dômes formant belvédère. Au loin, la cathédrale de Clermont-Ferrand et à l'arrière-plan les côtes de Chanturgues (inconstructibles).

IVR84_20206301029NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Cheminements piétonniers. A l'arrière de la composition en peigne des immeubles du boulevard Claude-Bernard. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301054NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Tour de grande hauteur (TGH) du 49 rue des Linondards : entrée masquée par une claustra. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301038NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

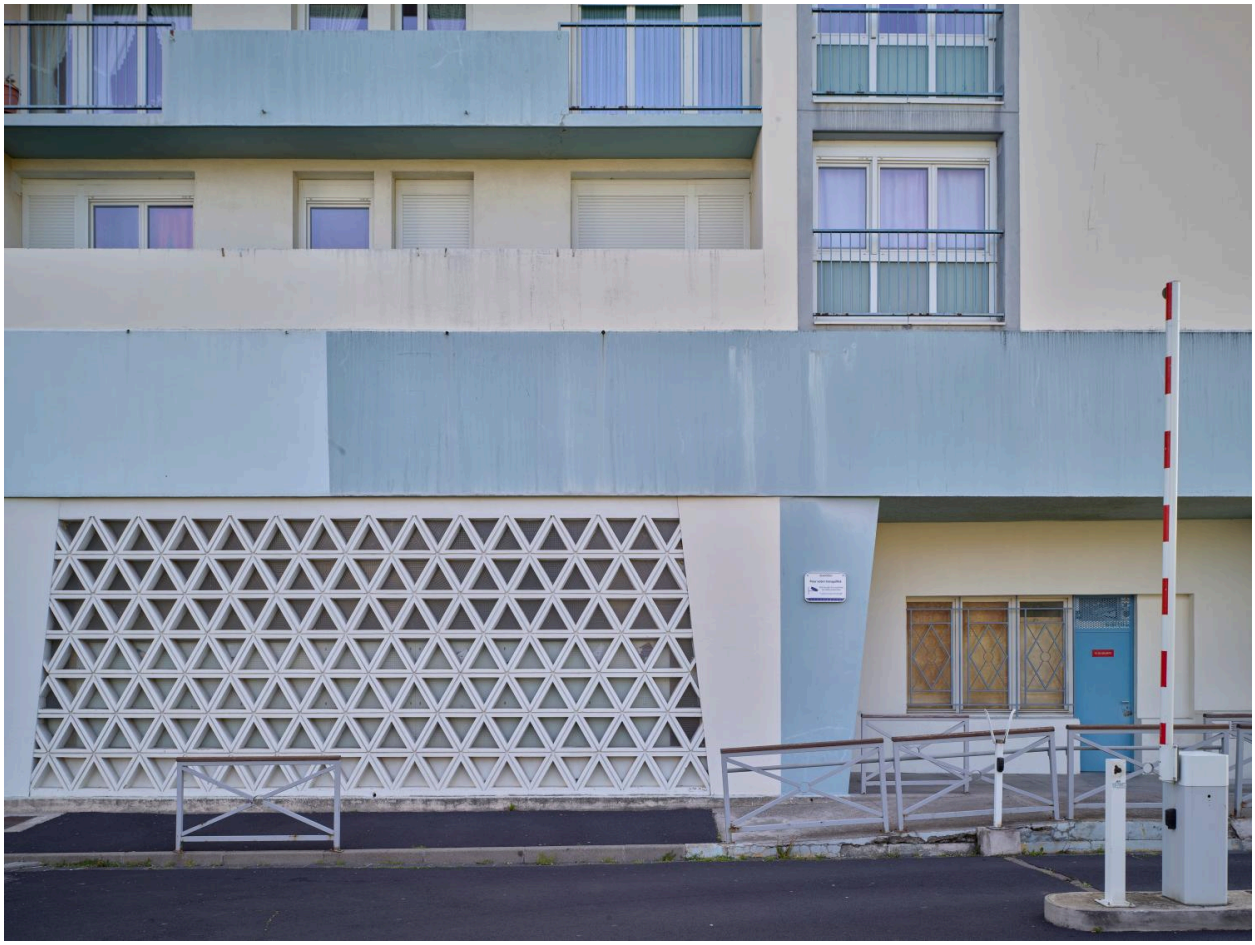

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). La TGH (tour de grande hauteur) de la 2e tranche du Secteur industrialisé. Détail.

IVR84_20216300042NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). La TGH. Détail de l'espace de transition menant à l'entrée commune.

IVR84_20216300041NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Tour du 49 rue des Liondards : l'entrée derrière la claustra. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301056NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Espaces de transition (entre extérieur et intérieur des immeubles). Muraille de Chine : hall d'entrée ouvert. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301055NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieurs, espaces de distribution. Vestibule du 1-3 allée des Dômes.

IVR84_20206301028NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
Date de prise de vue : 2020
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Cage d'escalier et d'ascenseurs. Un des paliers du 13e étage.

IVR84_20206301025NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

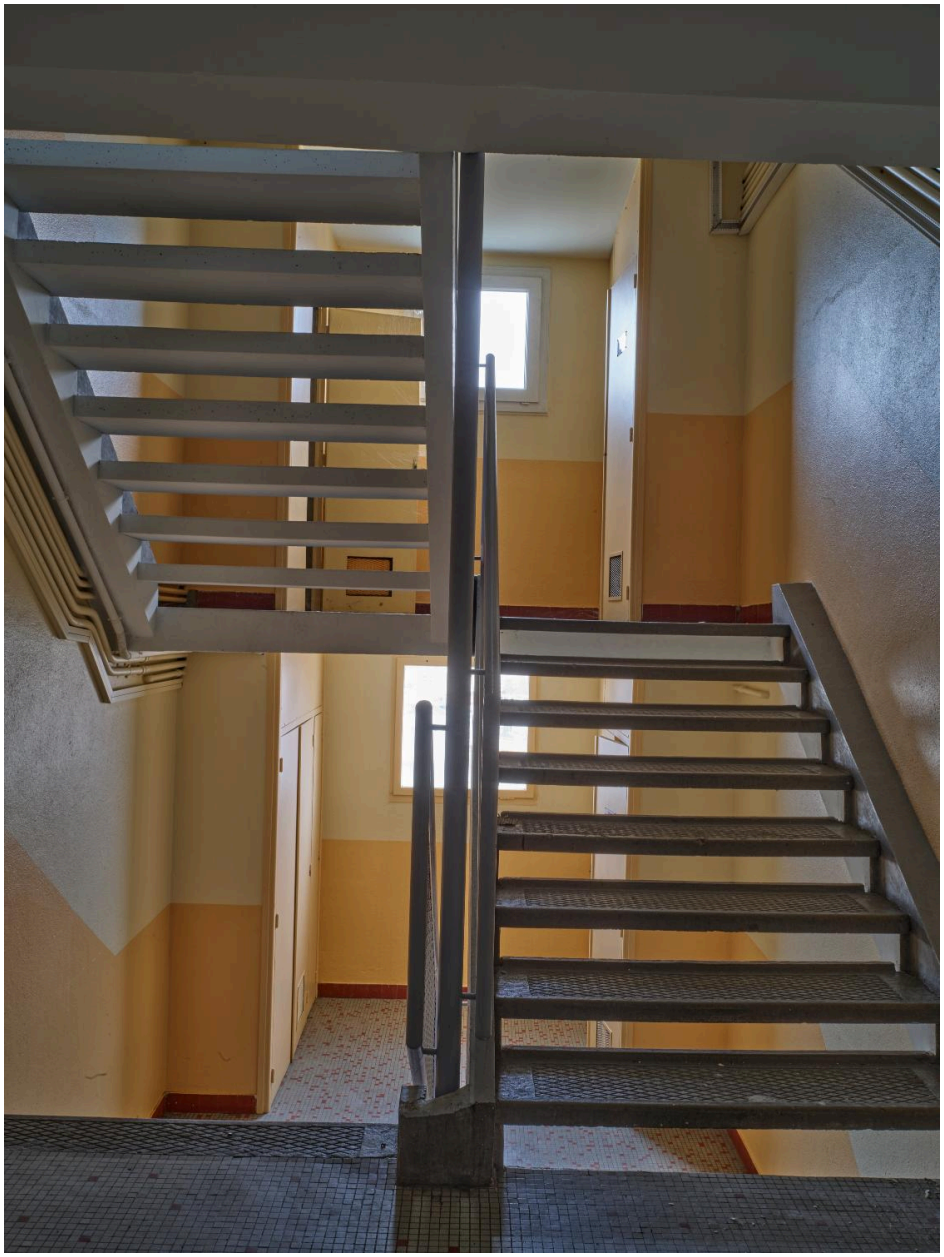

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Cage d'un des deux escaliers, palier du 13e étage.

IVR84_20206301024NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Couloir central de desserte des logements (13e étage), depuis le palier de l'escalier sud, vers le nord. Portes coupe-feu intermédiaires.

IVR84_20206301027NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Couloir de desserte des appartements 145 à 150 du 13e étage. Depuis le palier de l'escalier sud, du nord vers le sud.

IVR84_20206301023NUCA
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Intérieurs, espaces de distribution. Immeuble du 1-3 allée des Dômes. Les appartements sont en duplex. Escalier intérieur menant de la partie séjour et cuisine à la partie salle de bain et chambres. (Photo chercheure.)

IVR84_20206301072NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Equipements (hors Secteur industrialisé mais l'accompagnant, pas étudiés dans le cadre de ce dossier). Gymnase Jean-Thévenet, construit entre 1972 et 1974 à l'emplacement prévu pour un centre commercial par G. Bovet, sur un plan non daté, conservé en AC Clermont-Ferrand, 896 W 1/4 (Photo chercheure.)

IVR84_20206301057NUCA
Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation